



Cellule d'Analyse de Politiques
Economiques du CIRES



Observatoire National sur la Compétitivité des Entreprises

ÉTUDE SUR LES DEFIS DE LA COMPÉTITIVITÉ DE L'ÉCONOMIE IVOIRIENNE

Novembre 2019

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
LISTE DES TABLEAUX	4
LISTES DES GRAPHIQUES	4
GLOSSAIRE	6
1. INTRODUCTION	17
2. METHODE D'ANALYSE	20
3. CARACTERISTIQUES DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE	22
3.1. Facteurs macroéconomiques favorables à la compétitivité	22
3.2. Contribution et croissance des secteurs et sous-secteurs à l'économie	23
3.2.1. Contribution et croissance des secteurs	26
3.2.2. Contribution et croissance des sous-secteurs	27
4. COMPETITIVITE DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE	29
4.1. Concept de compétitivité	29
4.2. Compétitivité globale	31
4.2.1. Compétitivité selon les indices globaux de compétitivité	31
4.2.2. Compétitivité selon les indicateurs traditionnels de performances commerciales	34
4.3. Indicateurs de compétitivité de production	37
4.3.1. Facteur Main-d'œuvre	37
4.3.2. Facteur Energie	38
5. POTENTIEL DE COMPETITIVITE	41
5.1. Potentiel du marché intérieur	41
5.1.1. Analyse de l'évolution du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée par secteur	43
5.1.2. Analyse de l'évolution de la valeur ajoutée par branche d'activité et taille des entreprises	44
5.1.3. Analyse de l'évolution de la valeur ajoutée par secteur d'activité et taille des entreprises	46
5.1.4. Analyse de l'évolution des emplois par secteur d'activité et taille des entreprises	49
5.1.5. Evolution du capital moyen investi	50
5.2. Potentiel du marché extérieur	51
5.3. Secteurs et sous-secteurs porteurs de croissance	54
5.3.1. Analyse au niveau de création de richesse, d'investissements et d'emplois	54
5.3.2. Analyse de l'évolution du secteur primaire	57
5.3.3. Analyse de l'évolution du secteur secondaire	60
5.3.4. Analyse de l'évolution du secteur tertiaire	63

6. INITIATIVES DE COMPETITIVITE	66
6.1. Initiatives régionales	66
6.2. Initiatives nationales	71
7. ENJEUX DE COMPETITIVITE	75
7.1. Contraintes de la compétitivité	75
7.2. Mécanisme de suivi-évaluation de la compétitivité	82
8. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	84
REFERENCES	86

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Contribution des secteurs économiques au PIB de la Côte d'Ivoire	27
Tableau 2:Taux de croissance réel des secteurs	27
Tableau 3: Contribution des sous-secteurs au PIB	28
Tableau 4:Taux de croissance réel des sous-secteurs de l'économie ivoirienne.....	28
Tableau 5:Tarifs hors taxe de l'électricité basse tension en Côte d'Ivoire	39
Tableau 6:Evolution moyenne annuelle de la valeur ajoutée par taille de l'entreprise.....	46
Tableau 7 : Evolution de quelques indicateurs d'innovation en Côte d'Ivoire	76
Tableau 8 : Evolution de quelques indicateurs de gouvernance.....	77

LISTES DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Evolution du taux de croissance réel de la Côte d'Ivoire	22
Graphique 2:Taux de croissance économique (%) en 2018.....	23
Graphique 3:Evolution annuelle de l'inflation de quelques pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie	24
Graphique 4: Evolution annuelle de la facilité de faire les affaires.....	26
Graphique 5: Indice de compétitivité mondiale de pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine	32
Graphique 6: Indicateur d'attractivité Nationale	33
Graphique 7: Indicateur de compétitivité-prix.....	34
Graphique 8: Durabilité et résistance aux vulnérabilités	34
Graphique 9:Parts de marché mondiales de biens (en %).....	34
Graphique 10:Parts de marché mondiales de services (en %).....	36
Graphique 11: Evolution de la compétitivité prix de quelques pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine (base 100 en 2005)	36
Graphique 12: Évolution dans le temps des salaires et de la productivité de la main-d'œuvre dans les entreprises formelles	37
Graphique 13:Coût de la main-d'œuvre manufacturière et ratio productivité de la main-d'œuvre / coût de la main-d'œuvre pour différents pays.....	37
Graphique 14:Evolution du prix du carburant de 2011 à 2017	39
Graphique 15: Prix de l'électricité pour les utilisateurs professionnels (en dollars par KWh), en Mars 2019.....	40
Graphique 16: Prix de l'essence au litre (en dollars) en Novembre 2019.....	40
Graphique 17: Prix du diesel au litre (en dollars) en Novembre 2019	41

Graphique 18: Evolution du chiffre d'affaires moyen par année (en milliers de FCFA).....	41
Graphique 19: Evolution de la valeur ajoutée moyenne des entreprises par année (en milliers de FCFA)	42
Graphique 20: Evolution du nombre moyen d'employés permanents par année	43
Graphique 21: Chiffre d'affaires moyen par secteur 2010-2013	43
Graphique 22:Chiffre d'affaires moyen et valeur ajoutée moyenne par secteur 2010-2013.....	44
Graphique 23: Evolution moyenne annuelle de la valeur ajoutée des microentreprises.....	46
Graphique 24: Evolution moyenne annuelle de la valeur ajoutée des petites entreprises.....	47
Graphique 25: Evolution moyenne annuelle de la valeur ajoutée des moyennes entreprises	48
Graphique 26: Evolution moyenne annuelle de la valeur ajoutée des grandes entreprises.....	48
Graphique 27: Evolution moyenne annuelle des employés permanents dans les micro-entreprises	49
Graphique 28: Evolution moyenne annuelle des employés permanents dans les petites entreprises	49
Graphique 29: Evolution moyenne annuelle des employés permanents dans les moyennes entreprises.....	50
Graphique 30: Evolution moyenne annuelle des employés permanents dans les grandes entreprises	50
Graphique 31:Evolution du capital moyen annuel investi	50
Graphique 32:Pourcentage d'exportation et d'importation des entreprises	51
Graphique 33:Nombre moyen de jours nécessaires au dédouanement des exportations et des importations	53
Graphique 34: Taux de croissance du Chiffre d'affaires dans les différents secteurs (2015/2016).....	54
Graphique 35: Taux de croissance des investissements dans les secteurs (2015/2016)	56
Graphique 36: Taux de croissance de la valeur ajoutée dans les secteurs (2015/2016)	56
Graphique 37: Taux de croissance des emplois dans les secteurs (2015/2016)	57
Graphique 38: Secteurs porteurs de croissance entre 2017 et 2018	78

GLOSSAIRE

TERME	DEFINITION
ADCI	L'AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA COMPETITIVITE DES INDUSTRIES DE COTE D'IVOIRE
BAD	BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
BDF	BANQUE DE DONNEES FINANCIERES
BM	BANQUE MONDIALE
BTP	BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
CACDI	CENTRE D'APPUI A LA COMPETITIVITE ET AU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL
CAPEC	CELLULE D'ANALYSE DE POLITIQUE ECONOMIQUE DU CIRES
CGECI	CONFEDERATION GENERALE DES ENTREPRISES DE COTE D'IVOIRE
CNUCED	CONFERENCE DES NATIONS UNIES POUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT
DGE	DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE
DOING BUSINESS	LA FACILITE DE FAIRE DES AFFAIRES
FAD	FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT
FED	FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT
FEM	FORUM ECONOMIQUE MONDIALE
FERDI	FONDATION POUR LES ÉTUDES ET RECHERCHES SUR LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL
GII	INDICE GLOBAL D'INNOVATION
ICA	INDICE DU CHIFFRE D'AFFAIRES
INS	INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
MEF	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
OCD	OBSERVATOIRE DE LA COMPETITIVITE DURABLE

TERME	DEFINITION
OCDE	ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES
OHADA	ORGANISATION POUR L'HARMONISATION DU DROIT DES AFFAIRES EN AFRIQUE
OMC	ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE
ONCE	OBSERVATOIRE NATIONAL SUR LA COMPETITIVITE DES ENTREPRISES
PAA	PORT AUTONOME D'ABIDJAN
PARCSI	PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DE LA COMPETITIVITE DU SECTEUR INDUSTRIEL
PASP	PORT AUTONOME DE SAN-PEDRO
PIB	PRODUIT INTERIEUR BRUT
PIR	PROGRAMME INDICATIF REGIONAL
PME	PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES
PNB	PRODUIT NATIONAL BRUT
PNRMN	PROGRAMME NATIONAL DE RESTRUCTURATION ET DE MISE A NIVEAU
PND	PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT
UEMOA	UNION ECONOMIQUE MONETAIRE OUEST AFRICAIN
USD	DOLLAR AMERICAIN
SNE	STRATEGIE NATIONALE D'EXPORTATION
TIC	TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

RESUME ANALYTIQUE

La Côte d'Ivoire entamant son processus de transformation structurelle, veut poser les bases d'une industrie solide pour devenir un pays industrialisé à l'horizon 2040, comme traduit dans les Plans Nationaux de Développement (PND) 2012-2015 et 2016-2020. L'atteinte de ces objectifs nécessite non seulement, la mise en place d'un cadre macroéconomique solide et durable pour soutenir la croissance, d'un secteur privé dynamique et des entreprises de plus en plus compétitives, mais aussi d'une bonne gouvernance et des institutions de meilleure qualité.

Face à un environnement international de plus en plus complexe et caractérisé par une concurrence accrue, il est important d'identifier un certain nombre de mesures et actions à engager, visant à renforcer le secteur productif national, à améliorer son positionnement dans les chaînes de valeurs mondiales et régionales, ainsi qu'à dynamiser son processus de transformation structurelle.

C'est dans cette perspective que l'Observatoire National sur la Compétitivité des Entreprises (ONCE) a commandité une étude dont l'objectif est de faire le diagnostic de l'économie ivoirienne, en présentant sa position compétitive, ses potentialités au niveau sectoriel et en indiquant les défis de compétitivité ainsi que les mesures et actions à mener.

La méthodologie a conjugué quatre (04) approches : (i) une revue documentaire, (ii) une collecte de données primaires et secondaires, (iii) une analyse de données et (iv) une analyse benchmark. L'analyse Benchmark a été réalisée avec des pays de l'Afrique (Ghana, Nigéria, Kenya, Maroc, Afrique du Sud, Rwanda, Sénégal), de l'Asie (Inde, Vietnam, Indonésie) et de l'Amérique Latine (Equateur, Pérou, Brésil). Les données utilisées proviennent de plusieurs sources à savoir : l'Institut National de la Statistique (INS), la Direction Générale de l'Economie (DGE), la Banque de Données Financières (BDF), la Fondation pour les Études et Recherches sur le Développement International (FERDI), le Forum Economique Mondiale (FEM), la Banque Mondiale (BM), la Banque Africaine de Développement

(BAD) et d'autres organismes de référence.

Il ressort de l'analyse, les points suivants :

Facteurs macroéconomiques favorable à la compétitivité

1. L'économie ivoirienne fait partie des économies les plus dynamiques au monde. En 2018, elle maintient son taux de croissance autour de 7,4%, derrière le Rwanda (8,7%) et devant certains pays asiatiques tels que le Vietnam (7,1%), l'Inde (7%), l'Indonésie (5,2%) et le Singapour (3,2%), et un peu plus devant certains pays africains ayant des économies aussi dynamiques tels que le Sénégal (6,8%), le Ghana (6,3%), le Maroc (3%), le Nigeria (1,9%) et l'Afrique du Sud (0,8%).

2. Cette bonne performance s'explique non seulement par le rebond de l'agriculture qui démontre la résilience de la Côte d'Ivoire aux chocs internes et externes, mais aussi par une demande intérieure accrue résultant de grands projets d'investissement et de la consommation des ménages.

3. Le taux d'inflation en Côte d'Ivoire se situait à (+0,3%) en 2018, en dessous du seuil communautaire (UEMOA) qui est de 3%. Il est presque similaire à celui du Singapour (+0,4%), le pays le plus compétitif au monde ; inférieur à celui du Maroc (+1,9%), du Brésil (+1,9%), de l'Afrique du Sud (+4,5%), du Kenya (+4,6%), de l'Inde (+4,8%), et loin inférieur à celui de ces challengers Ouest Africain, le Ghana (+9,8%) et le Nigeria (+12%). Cette position témoigne de la stabilité macroéconomique de l'économie ivoirienne qui constitue un atout de compétitivité.

4. Le climat des affaires s'est considérablement amélioré en Côte d'Ivoire, en passant d'un score de 47,9 en 2010 à 50,3 en 2018. Ce progrès a été possible grâce aux réformes entreprises (révision du code des investissements de la Côte d'Ivoire, guichet unique de création des entreprises, réduction du délai de création d'entreprises), dans l'optique d'attirer de plus en plus d'investisseurs en Côte d'Ivoire. Malgré cette amélioration, la Côte d'Ivoire reste encore loin, en occupant en 2018, la 139^{ème}

place mondiale sur 190 pays selon le Doing Business. Elle fait mieux que le Sénégal (140^{ème}), le Nigeria (145^{ème}), mais loin derrière le Rwanda (41^{ème}) et l'Afrique du Sud (82^{ème}).

Contribution des secteurs et sous-secteurs à l'économie

5. Selon les comptes nationaux de 2016 de l'Institut National des Statistiques, le secteur tertiaire demeure celui qui contribue le plus au PIB, avec une proportion de 41,2%, suivi du secteur secondaire (25,2%) et le secteur primaire (22,4%). En 2016, c'était le secteur tertiaire qui a connu une croissance réelle plus importante (+10,6%), suivi du secteur primaire (+6,6%) et du secteur secondaire (4,4%).

6. Au niveau des sous-secteurs : l'agriculture vivrière, l'agriculture d'exportation et le commerce sont les trois sous-secteurs qui contribuent le plus au PIB, avec des contributions de 10,8%, 10,6% et 8,5%, respectivement. Par ailleurs, les sous-secteurs secondaires qui concourent au PIB sont : les industries extractives (6,3%) ; l'industrie agro-alimentaire (5,1%) ; les autres industries (6,4%), les BTP (4,8%), les postes et télécommunications (4,6%) et les Banques et Assurances (3,5%). Les parts des secteurs de l'élevage (0,8%), la pêche (0,1%) et la sylviculture (0,1%), à l'économie, restent encore très marginales.

7. Les croissances réelles les plus importantes sont enregistrées dans les sous-secteurs de l'élevage (+88%) ; les Banques et Assurances (+21,9%) ; l'énergie et l'eau (+21,3%) ; les transports (+18,6%) ; les industries extractives (+13,9%) et l'agriculture vivrière (+10,7%). Les sous-secteurs en décroissance, étaient la sylviculture (-34,8%) ; les industries pétrolières (-7,9%) ; les industries agro-alimentaires (-2,1%) et la pêche (-1,7%).

Compétitivité globale

8. Au regard de l'indicateur global de compétitive du Forum Economique Mondial, la Côte d'Ivoire a connu une amélioration en passant d'un score de 47,6 en 2018 à 48,1 en 2019. Elle occupe le 118^{ème} rang mondial sur 141 pays et reste moins compétitive derrière certains pays africains

comme le Rwanda, le Ghana, le Sénégal et le Nigeria, ayant des économies aussi dynamiques. L'amélioration qu'elle a connue, est due aux principaux facteurs suivants : la stabilité macroéconomique, l'amélioration du climat des affaires et des infrastructures. Toutefois, d'importants piliers demeurent à améliorer tels que la capacité d'innovation, l'adoption des TIC, le développement des compétences, le système financier et la qualité des institutions.

9. Considérant l'indicateur global de compétitivité durable de l'Observatoire de la Compétitivité Durable (OCD) de la Fondation pour les Etudes et Recherches sur le Développement International (FERDI), la Côte d'Ivoire est moins attractive que le Maroc, le Ghana et le Kenya, mais plus attractive que le Sénégal, le Nigeria et le Rwanda. En outre, la Côte d'Ivoire a une meilleure compétitivité-prix par rapport au Brésil, l'Inde, le Kenya, le Nigeria, le Rwanda et le Sénégal, toutefois, reste moins compétitive que l'Afrique du sud et le Maroc. En dehors du Brésil et du Maroc, la Côte d'Ivoire apparaît comme une économie avec une bonne capacité de résilience face aux vulnérabilités.

Compétitivité des facteurs de production

10. La main d'œuvre et l'énergie constituent deux facteurs déterminants pour la compétitivité des entreprises. Une récente étude de la Banque Mondiale (2017) sur le diagnostic de l'emploi en Côte d'Ivoire, basée sur les aspects de salaires, de qualité de l'emploi et du coût de la main-d'œuvre, a mis en évidence que l'écart entre salaires et productivité de la main-d'œuvre est resté constant en Côte d'Ivoire.

11. Comparant le coût de la main-d'œuvre manufacturière et le ratio de la productivité de la main-d'œuvre dans quelques pays de l'Afrique et de l'Asie, la même étude a montré que la Côte d'Ivoire enregistre un ratio productivité de la main-d'œuvre/coût de la main-d'œuvre, relativement faible. Ce résultat indique que la main-d'œuvre n'est pas compétitive et que la faible productivité de la main-d'œuvre pourrait devenir une contrainte à

l'expansion du secteur formel. Cette faible productivité est associée à un niveau de compétence faible qui pourrait constituer un obstacle clé à la croissance des entreprises.

12. Le prix de l'électricité en Côte d'Ivoire est élevé (0,19 US\$ le KWh), tandis qu'il est de 0,07 US\$ en Afrique du Sud, 0,11 US\$ au Nigeria et 0,14 US\$ chez son voisin, le Ghana. Au niveau du carburant, le prix du litre de l'essence est plus avantageux (1,07 US\$) par rapport au Brésil (1,09 US\$) et au Maroc (1,16 US\$). Le prix du litre du diesel en Côte d'Ivoire (1,04 US\$) est proche de celui du Maroc (1,03 US\$) et est avantageux par rapport à celui pratiqué en Afrique du Sud (1,12 US\$) et au Sénégal (1,11 US\$).

Le potentiel de compétitivité

Au niveau du marché intérieur

13. Le potentiel du marché intérieur est perçu à travers la création de richesse par les entreprises. Il ressort que le chiffre d'affaires réalisé, la valeur ajoutée et les emplois créés par les entreprises ont connu une évolution positive entre 2012 et 2016. La croissance observée de ces trois indicateurs montre la capacité des entreprises ivoiriennes à créer davantage de la richesse et à créer des emplois pour l'économie. A cause des contraintes de données, ce rapport préliminaire n'a pas pu faire ressortir les secteurs et sous-secteurs à fort potentiel sur le marché intérieur. La demande a été faite auprès de l'INS pour finaliser cette analyse.

Au niveau du marché extérieur

14. La Côte d'Ivoire exporte principalement vers l'Europe. En effet, les Pays-Bas (12 %), la Belgique (7 %), la France (6 %) et l'Allemagne (6 %), constituent les principaux marchés d'écoulement des produits ivoiriens en Europe. Viennent ensuite les États-Unis (8 %). Au niveau régional, les premiers partenaires africains de la Côte d'Ivoire sont : le Burkina Faso (sixième marché avec 5 %), le Mali, le Nigéria et le Ghana (respectivement 8e,

9e et 10e marchés, avec environ 4 % de part chacun).

15. Les produits agricoles représentent pas moins de 68,9 % de la valeur totale des exportations, dominées essentiellement par les fèves de cacao. On note également une augmentation des exportations de pâte de cacao (pour une valeur de 738 millions d'USD en 2015, +36 % depuis 2013), ainsi que de beurre, de graisse et d'huile de cacao (pour une valeur de 425 millions d'USD, + 62 % depuis 2013). Certains sous-produits, en particulier les gousses de cacao et les pellicules de cacao, représentent quant à eux 246 millions d'USD supplémentaires. Les autres principaux produits d'exportation sont les noix de coco et de cajou (776 millions d'USD), ainsi que le café et l'huile de palme.

16. Au niveau des exportations de biens non agricoles, ce sont : la vente de pétrole (brut et raffiné, pour un total de 1,8 milliard d'USD), d'or (756 millions d'USD), de caoutchouc (502 millions d'USD) et de poisson préparé ou en conserve (140 millions d'USD). Au total, 2.434 types de produits ont été exportés vers 156 pays. Selon les chiffres les plus récents, des services à concurrence de 657 millions USD, ont été exportés en 2016, notamment dans le secteur des transports, du tourisme, des services liés aux produits et des technologies de l'information.

Les sous-secteurs porteurs de croissance

17. Les sous-secteurs porteurs de croissance sont mis en lumière à travers leur contribution en termes de chiffre d'affaires, de valeur ajoutée, d'investissements et d'emplois. Il ressort que les sous-secteurs des télécommunications, l'agro-industrie/l'agro-alimentaire et le transport/entreposage, créent plus de chiffre d'affaires, de valeur ajoutée, et réalisent plus d'investissements.

18. Le sous-secteur des télécommunications à lui seul, réalise 28,5% du chiffre d'affaires ; 43,5% de la valeur ajoutée et compte 60,5% des investissements réalisés dans les secteurs de l'économie. Pour l'agro-industrie/l'agro-alimentaire, on note : 25,5% du chiffre d'affaires total ; 19% de

la valeur ajoutée et 11,5% des investissements réalisés dans les secteurs de l'économie. Le secteur de l'entreposage quant à lui, représente 19,2% du chiffre d'affaires ; 16,1 % de la valeur ajoutée et 11% des investissements.

19. Les sous-secteurs agricoles (exportations, vivrières et élevages), de même que les autres industries manufacturières contribuent de façon modérée à la création de richesse. Les sous-secteurs qui créent moins de richesse sont : les Pêches, l'Energie (Gaz-Eau), l'Education/ Formation et la Santé.

20. Les cinq premiers sous-secteurs pourvoyeurs d'emplois sont : le transport/l'entreposage (17,8%) ; l'industrie chimique (17,4%) ; les BTP (13,4%) ; l'agro-industrie/l'agro-alimentaire (13,1%) ; l'agriculture vivrière et l'élevage (10,5%). Les télécommunications qui représentent le sous-secteur à plus fort potentiel, comptent 6,1% des emplois.

21. Au niveau des filières, les conditions climatiques peu favorables ont impacté négativement les productions des principales cultures. Ainsi dans l'agriculture d'exportation, le cacao (-10,5%), le café (-16,6%), la noix de cajou (-7,5%), l'ananas (-21,9%), le coton graine (-23,6%), la banane (-4,0%) et le sucre (-5,4%) se sont repliés tandis que les productions de caoutchouc (+8,9%) et d'huile de palme (+6,1%), ont connu une hausse.

Les contraintes de compétitivité

22. Analysant des rapports et données, il convient de noter un certain nombre de contraintes qui limitent la compétitivité des entreprises : (i) l'instabilité politique, réduit les acquis de compétitivité de l'économie; (ii) la faible demande intérieure, limite la compétitivité des industries locales ; (iii) la dette intérieure, porte préjudice à la trésorerie des entreprises ; (iv) , la concurrence du secteur informel, la corruption, la parafiscalité et le coût de l'électricité constituent des contraintes majeures pour les entreprises ; (v) la faible capacité d'innovation des entreprises ; (vi) le Changement climatique affecte la production agricole ; (vii) la faible disponibilité des

intrants agricoles, leur coût élevé et la taxe élevée sur les équipements pèsent sur les coûts de production des entreprises ; (viii) le faible accès aux financements ne permet pas aux entreprises de faire des investissements à long terme.

Les défis à relever

23. La Côte d'Ivoire a réalisé de nombreux progrès pour maintenir son taux de croissance à des niveaux plus élevés, faisant d'elle l'une des économies les plus dynamiques du monde. Toutefois, cette excellente performance ne se traduit pas encore sur le plan de l'inclusion sociale et de réduction de la pauvreté. Malgré une agriculture diversifiée, ses parts de marché au niveau mondial demeurent très faibles dus à des produits agricoles peu transformés et des exportations également peu diversifiées. Étant donné que ce sont les entreprises qui sont à l'origine de la transformation de la production et la création des biens et services, il est impératif de mettre en place des politiques favorables à leur compétitivité afin d'accroître l'exportation de produits agricoles et manufacturés, et d'intégrer des chaînes de valeurs au niveau mondial. Pour ce faire, de nombreux défis restent à relever.

24. Il est primordial de continuer d'assurer un cadre macroéconomique solide et durable pour attirer les investissements dans les secteurs porteurs de l'économie. Au niveau de la production, le coût élevé de l'énergie et la faible productivité de la main d'œuvre demeurent des contraintes majeures pour les entreprises. La Côte d'Ivoire doit continuer les efforts d'investissements dans l'augmentation des capacités de production de l'électricité et de promotion des énergies renouvelables. En ce qui concerne la main-d'œuvre, le pays doit développer des compétences nécessaires au développement de son secteur industriel.

25. La faible capacité d'exportation des entreprises réside dans le faible accompagnement des acteurs et la faible capacité d'innovation. Pour ce faire, l'Etat devra accompagner les entreprises à accroître leurs exportations.

Des actions peuvent être menées : (i) la réalisation d'études et d'analyses régulières sur les filières et les marchés prioritaires ; (ii) un appui financier spécifique aux exportateurs pour la promotion de leurs produits ; (iii) la mise en place de programmes de formations spécialisées ; (iv) la mise en œuvre de programmes de promotion à l'exportation pour chaque marché.

26. Dans le domaine des technologies, il est vrai que notre pays, en dépit de certaines avancées réalisées dans ce domaine, n'a pas encore atteint les niveaux de certains pays émergents. Des efforts importants ont été toutefois déployés par les pouvoirs publics, à même de permettre au secteur des TIC de jouer un rôle de levier de la compétitivité et de l'attractivité des investissements. L'Etat devra continuer à mener les réformes qui puissent permettre d'asseoir les bases d'un secteur des TIC développé et répondant aux attentes des investisseurs locaux et internationaux.

1. INTRODUCTION

La compétitivité est un concept vaste et à multiples facettes. Elle est parfois associée aux notions de productivité et d'attractivité. Elle couvre les aspects de la capacité d'un pays, d'une industrie ou d'une entreprise à conquérir des parts de marchés tant au niveau national qu'international, à maîtriser ses coûts de production, à augmenter ses parts à l'exportation, à innover, à maintenir des infrastructures modernes pour faciliter les échanges de biens et services.

La recherche de la compétitivité est devenue un souci majeur et permanent, aussi bien pour les pays développés qu'en développement et ce, dans un contexte mondial fortement concurrentiel et en perpétuelle mutation.

C'est dans cette optique que la Côte d'Ivoire, qui entame son processus de transformation structurelle, veut poser les bases d'une industrie solide pour devenir un pays industrialisé aux alentours de 2040, comme traduit dans les Plans Nationaux de Développement (PND) 2012-2015 et 2016-2020. L'atteinte de ces objectifs nécessite tout d'abord la mise en place d'un cadre macroéconomique solide et durable pour soutenir la croissance, ensuite d'un secteur privé dynamique et des entreprises de plus en plus compétitives, enfin d'une bonne gouvernance et des institutions de meilleure qualité. En effet, ce sont véritablement les entreprises qui sont à l'origine d'une création de richesse plus durable et inclusive, et de la transformation structurelle grâce à une meilleure compétitivité.

On note que l'économie ivoirienne dispose d'une agriculture diversifiée, mais les produits agricoles restent peu transformés. Par conséquent, ses exportations restent également moins diversifiées et celles des produits manufacturés restent faibles. De plus, ses parts de marché au niveau mondial demeurent faibles.

Dans un environnement international de plus en plus complexe et caractérisé par une concurrence accrue, il est important d'identifier un certain nombre de mesures et actions à entreprendre qui visent à renforcer

le secteur productif national, à améliorer son positionnement dans les chaînes de valeurs mondiales et régionales, ainsi qu'à dynamiser son processus de transformation structurelle.

C'est dans cette perspective que l'Observatoire National sur la Compétitivité des Entreprises (ONCE) a commandité une étude à l'effet d'identifier les potentialités dans chaque secteur, d'analyser leurs environnements concurrentiels pour appréhender les défis de compétitivité à relever et de prendre les mesures appropriées.

L'objectif général de l'étude est de faire le diagnostic de l'économie ivoirienne, en présentant sa position compétitive, ses potentialités au niveau sectoriel et en indiquant les défis de compétitivité ainsi que les mesures et actions à mener.

De manière spécifique, il s'agit de :

- i)** Présenter succinctement l'économie ivoirienne, la contribution de chaque secteur dans le Produit Intérieur Brut et son évolution dans le temps.
 - Primaire (agriculture vivrière, agriculture d'exportation, élevage, pêche, sylviculture...);
 - Secondaire (industrie extractive, agro-alimentaire, chimie et plastique...);
 - Tertiaire (commerce, transport, services...);
- ii)** Présenter les indicateurs de compétitivité macroéconomiques de l'économie ivoirienne, à l'aide d'un benchmark avec des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine,
- iii)** Indiquer le potentiel de compétitivité
 - Au niveau du marché intérieur et extérieur;
 - Les principaux opérateurs par secteur et sous-secteur d'activités;
 - Les secteurs et sous-secteurs porteurs de croissance.

- iv)** Identifier les principaux indicateurs de compétitivité au niveau global et sectoriel
- v)** Identifier les défis de compétitivité dans chaque secteur ;
- vi)** Recenser les variables permettant de constituer les indicateurs de compétitivité et à les renseigner ultérieurement ;
- vii)** Proposer un mécanisme de suivi-évaluation ;
- viii)** Faire les points des initiatives existantes et éventuellement en cours pour favoriser la compétitivité ;
- ix)** Proposer des mesures et actions à mettre en œuvre pour relever les défis de compétitivité.

La présente étude se décline en cinq parties. La première partie présente les caractéristiques de l'économie ivoirienne. La deuxième partie examine la compétitivité globale de l'économie ivoirienne. La troisième partie identifie le potentiel de compétitivité au niveau du marché intérieur et extérieur, ainsi que les secteurs et sous-secteurs porteurs de croissance. La quatrième est consacrée aux initiatives de compétitivité au niveau national et régional. La dernière partie permet d'identifier les défis majeurs à relever pour améliorer la compétitivité des entreprises.

Tout au long de l'analyse, la comparaison est faite avec des pays de l'Afrique (Ghana, Nigéria, Kenya, Maroc, Afrique du Sud, Rwanda, Sénégal), de l'Asie (Inde, Vietnam, Indonésie) et de l'Amérique Latine (Equateur, Pérou, Brésil). Les données utilisées proviennent de plusieurs sources à savoir : L'Institut National de la Statistique (INS), la Direction Générale de l'Economie (DGE), la Banque de Données Financières (BDF), la Fondation pour les Études et Recherches sur le Développement International (FERDI), le Forum Economique Mondiale (FEM), la Banque Mondiale (BM), la Banque Africaine de Développement (BAD) et d'autres organismes de référence.

2. METHODE D'ANALYSE

L'analyse de la compétitivité de l'économie ivoirienne se présentera en deux parties : la compétitivité globale et la compétitivité sectorielle. Le tableau ci-dessous présente pour chaque objectif spécifique, la méthodologie qui sera adoptée et les sources de données.

Objectifs spécifiques	Méthodologie	Source de données
<p>Présenter succinctement l'économie ivoirienne, la contribution de chaque secteur et sous-secteur dans le Produit Intérieur Brut (PIB).</p>	<p>Tableau d'indicateurs des contributions de chaque secteur, Analyse statistique et présentation de graphiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Primaire (agriculture vivrière, agriculture d'exportation, élevage, pêche, sylviculture...) - Secondaire (industrie extractive, agro-alimentaire, chimie et plastique...) - Tertiaire (commerce, transport, services...) 	<p>INS, Banque Mondiale, FMI</p>
<p>Présenter la compétitivité globale de l'économie ivoirienne.</p>	<p>A l'aide d'une analyse benchmark, nous déterminerons la position compétitive de la Côte d'Ivoire comparativement à d'autres pays. Pour ce faire, nous combinerons les indicateurs de compétitivité globale du Forum Economique Mondiale, de l'Observatoire de la Compétitivité durable (FERDI) et du Doing Business. Les indicateurs concernent les coûts des facteurs (travail, capital, terre, énergie, etc.), les infrastructures, le marché, le capital humain et financier, la gouvernance politique et économique et le climat des affaires.</p> <p>La comparaison se fera avec des pays Africains (Ghana, Nigeria, Kenya, Rwanda, le Maroc et l'Afrique du Sud, le Sénégal), Ainsi que des pays Asiatique (Inde, Indonésie, Viêt Nam), Amérique Latine (Equateur, Pérou, Brésil).</p>	<p>L'INS, la Direction Générale de l'Economie, la Banque de Données Financières, le FERDI, Forum Economique Mondiale, la Banque Mondiale, la BAD et autres organismes de référence.</p>

Objectifs spécifiques	Méthodologie	Source de données
<p>Indiquer le potentiel de compétitivité au niveau sectoriel :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ de déterminer le potentiel de marché dans chaque secteur (marché intérieur, marché extérieur) ; ○ d'identifier les principaux opérateurs par secteur et sous-secteur d'activité ○ d'identifier les filières porteuses de croissance dans chaque secteur et sous-secteur 	<p>La compétitivité sectorielle permet d'identifier les secteurs dans lesquels la Côte d'Ivoire a un avantage compétitif. Au niveau de chaque secteur (agricole, industrie et service), nous comparerons le coût de la main d'œuvre qualifié et non qualifié, le coût du capital, la recherche et développement et l'environnement (démographie des entreprises, fonctionnement du marché et réglementation).</p> <p>Le potentiel de marché intérieur, les principaux opérateurs et les filières porteuses de croissance seront déterminés par la Banque de données financières (disponible de 2000 à 2012 et 2016).</p> <p>Le potentiel de marché extérieur, particulièrement le secteur des exportations, sera examiné à partir des enquêtes « entreprise Survey » de la Banque Mondiale, disponible pour 2009 et 2016.</p>	<p>l'INS, la Direction Générale de l'Economie, la Banque de Données Financières, le FERDI, Forum Economique Mondiale, la Banque Mondiale, la BAD et autres organismes de référence.</p> <p>Banque de données financière 2000-2012 & 2016.</p> <p>Entreprise Survey 2009 & 2016.</p>
<p>Identifier les facteurs de compétitivité dans chaque secteur.</p> <p>Identifier les défis de compétitivité dans chaque secteur.</p>	<p>Analyse SWOT à partir des résultats de l'analyse de compétitivité globale et sectorielle.</p>	
<p>Constituer une base de données avec les informations disponibles et à collecter ultérieurement afin de proposer un mécanisme de suivi-évaluation .</p>	<p>Partager avec ONCE des bases de données existantes et des sites web où des données pourront être collectées.</p>	
<p>Faire le point des initiatives en cours pour améliorer la compétitivité.</p>	<p>À partir d'une Revue documentaire (Rapports) et si possible faire des entretiens.</p>	

3. CARACTERISTIQUES DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE

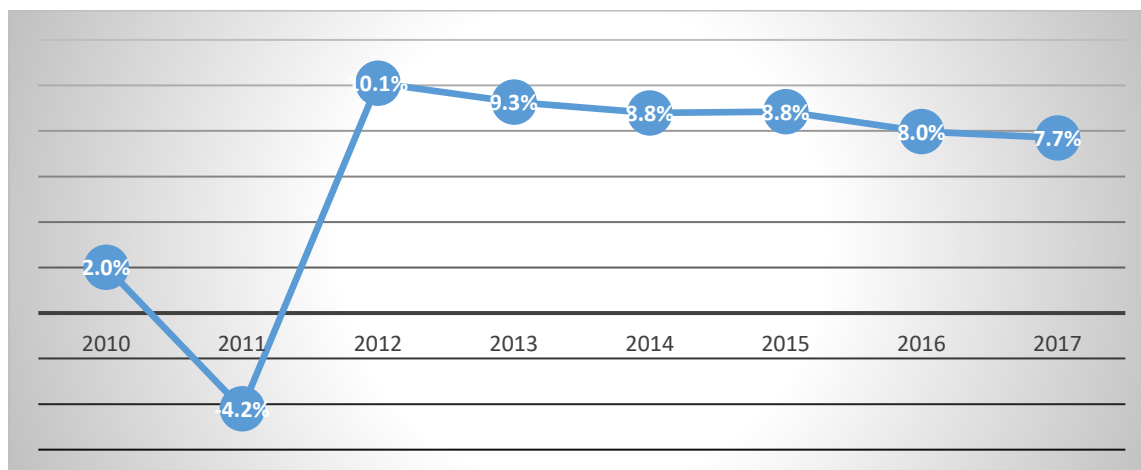
Cette section présente les indicateurs macroéconomiques de l'économie ivoirienne, favorables à la compétitivité ainsi que la contribution des secteurs et sous-secteurs au Produit Intérieur Brut.

3.1. Facteurs macroéconomiques favorables à la compétitivité

Taux de croissance économique

Le taux de croissance économique de la Côte d'Ivoire a connu une évolution importante entre 2010 et 2012 (plus de 9%) avant de se stabiliser ces dernières années autour de 8% (Graphique 1). Le taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) réel qui était de 2% en 2010, a chuté à (-4,2%) en 2011. Cette mauvaise performance est imputable à la crise post-électorale qu'a connue le pays. Mais entre 2011 et 2012, la tendance a été renversée ; le taux de croissance est passé à 10,1% en 2012, puis à 9,3% en 2013 et se situe autour de 8% entre 2014 et 2016.

Graphique 1 : Evolution du taux de croissance réel de la Côte d'Ivoire

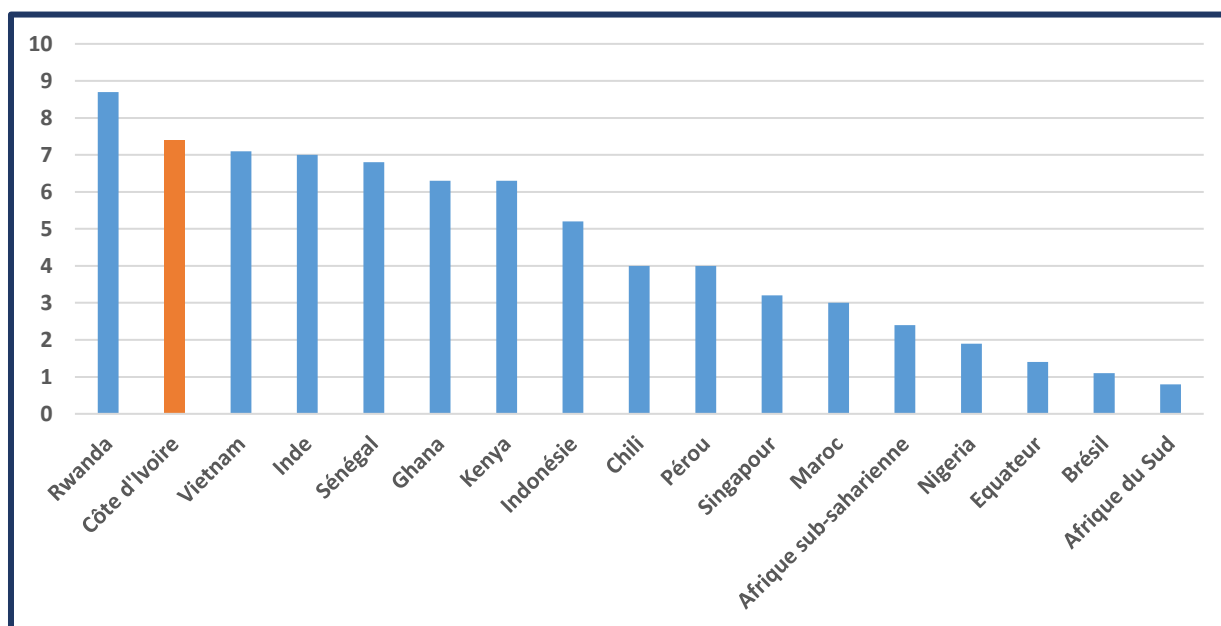


Source : CAPEC à partir des comptes nationaux (INS)

Selon les données de la Banque Mondiale, l'économie ivoirienne fait partie des économies les plus dynamiques au monde depuis 2012. En 2018, elle maintient son taux de croissance autour de 7,4% derrière le Rwanda (8,7%) et devant certains pays asiatiques tels que le Vietnam (7,1%), l'Inde (7%), l'Indonésie (5,2%) et le Singapour (3,2%) et un peu plus devant certains pays africains ayant des économies aussi dynamiques tels que le Sénégal (6,8%), le Ghana (6,3%), le Maroc (3%), le Nigeria (1,9%) et l'Afrique du Sud (0,8%) (Figure 2). Cette bonne performance s'explique non seulement par le rebond de l'agriculture et démontre la résilience de la Côte d'Ivoire aux chocs internes et externes (Banque Mondiale, 2018) et une demande intérieure accrue résultant de grands projets d'investissement et de la consommation des ménages¹.

¹ Perspectives Economique de la Côte d'Ivoire, Banque Africaine de Développement 2019.

Graphique 2 : Taux de croissance économique (%) en 2018



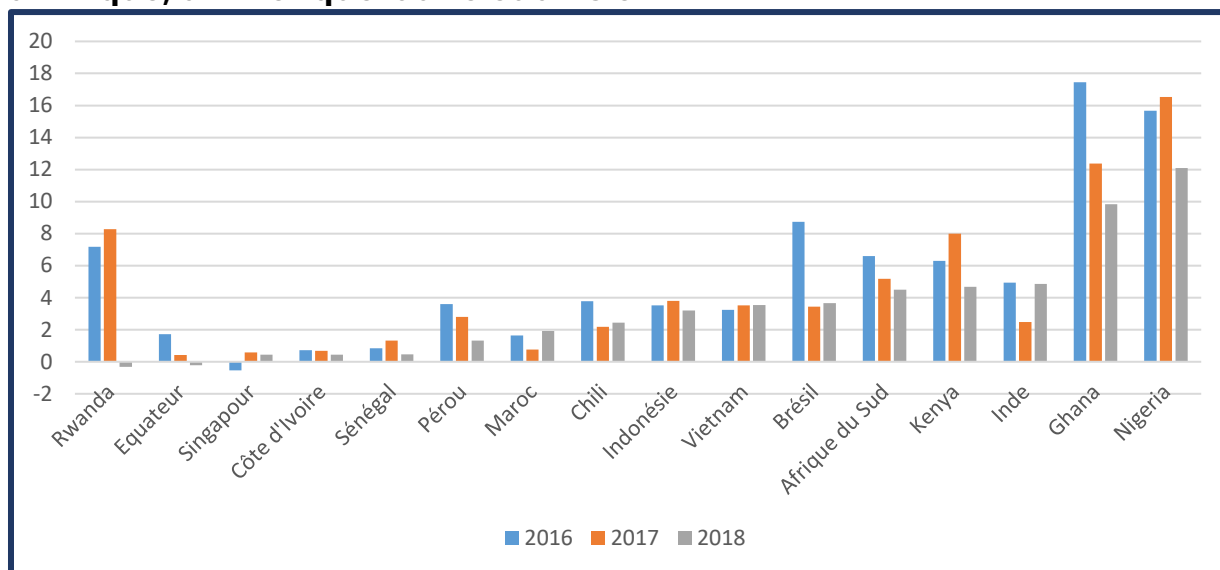
Source : CAPEC à partir des données de la Banque Mondiale

L'inflation

La hausse du niveau général des prix reste faible en Côte d'Ivoire. Selon les données de l'Institut National de la Statistique (INS), en Septembre 2018, le taux d'inflation en Côte d'Ivoire se situait à +0,3%, en dessous du seuil communautaire (UEMOA) qui est de 3%. Selon les données de la Banque Mondiale, le taux d'inflation en 2018 était de +0,4%, similaire à celui de Singapour (+0,4%), le pays le plus compétitif au monde. Ce taux est inférieur à celui du Maroc (+1,9%), du Brésil (+1,9%), de l'Afrique du Sud (+4,5%), du Kenya (+4,6%), de l'Inde (+4,8%), et de loin inférieur à celui de ces challengers Ouest Africain, le Ghana (+9,8%) et le Nigeria (+12%). Cette position témoigne de la stabilité macroéconomique de l'économie ivoirienne qui constitue un atout de compétitivité. Selon la Banque Mondiale, le taux d'inflation en Côte d'Ivoire se maintient à un niveau bas à cause de la stabilité des prix des produits alimentaires, de la baisse des prix des télécommunications et de la faible augmentation du prix du carburant².

² Au pays du cacao, comment transformer la Côte d'Ivoire, Rapport de la Banque Mondiale, 2019.

Graphique 3 : Evolution annuelle de l'inflation de quelques pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie

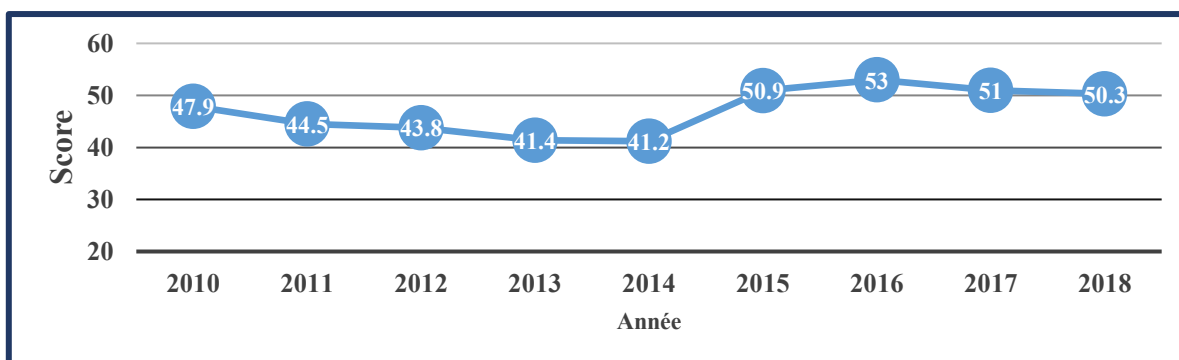


Source : CAPEC à partir des données WDI de la Banque Mondiale

Le climat des affaires

Le graphique 4 présente l'évolution annuelle de l'indice de facilité de faire des affaires en Côte d'Ivoire sur la période 2010-2018. La tendance haussière générale de l'allure indique une amélioration de l'environnement des affaires sur la période 2010-2018. Par conséquent, il est de plus en plus facile de faire des affaires en Côte d'Ivoire. Ce niveau est atteint grâce aux réformes entreprises (révision du code des investissements de la Côte d'Ivoire, guichet unique de création des entreprises, réduction du délai de création d'entreprises), dans l'optique d'attirer de plus en plus d'investisseurs en Côte d'Ivoire. Malgré les améliorations continues, la Côte d'Ivoire se classe en 2018, au 139^{ème} rang mondial sur 190 pays. Ce qui démontre d'une situation initiale (2010) peu reluisante. Si le pays fait mieux que le Sénégal (140^{ème}) et le Nigeria (145^{ème}), il reste cependant éloigné des pays comme le Rwanda (41^{ème}) et l'Afrique du Sud (82^{ème}).

Graphique 4 : Evolution annuelle de la facilité de faire des affaires



Source : CAPEC, à partir des données DOING BUSINESS de la Banque Mondiale

3.2. Contribution et croissance des secteurs et sous-secteurs à l'économie

Cette rubrique traite de la contribution et la croissance des secteurs et sous-secteurs à l'économie.

3.2.1. Contribution et croissance des secteurs

Les tableaux 1 et 2 présentent la contribution des secteurs de l'économie au Produit Intérieur Brut (PIB) et la croissance réelle de chaque secteur. Les chiffres montrent une tendance baissière de la contribution du secteur primaire, qui passe de 24,5% en 2010 à 22,4% en 2016 ; une augmentation de la contribution du secteur secondaire qui passe de 22,4% à 25,2% pour les mêmes périodes ; enfin une tendance à la baisse du secteur tertiaire qui passe de 43,8% à 41,2%. Le tableau montre que les trois secteurs sont en croissance. Entre 2015 et 2016, le secteur tertiaire a connu une croissance réelle de 10,6%, suivi des secteurs primaire (6,6%) et secondaire (4,4%).

Tableau 1 : Contribution des secteurs économiques au PIB de la Côte d'Ivoire

ANNEES	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Primaire	24,5%	26,3%	22,2%	21,0%	21,1%	22,7%	22,4%
Secondaire	22,4%	23,9%	24,0%	26,0%	27,4%	25,8%	25,2%
Tertiaire	43,8%	42,1%	43,6%	42,9%	41,1%	40,6%	41,2%

Source : CAPEC à partir des comptes nationaux (INS)

Tableau 2 : Taux de croissance réelle des secteurs

ANNEES	2012	2013	2014	2015	2016
Primaire	8.5%	3,9%	15,9%	3%	6,6%
Secondaire	29.4%	20,3%	5,3%	9,6%	4,4%
Tertiaire	11.7%	7,5%	7,5%	7,3%	10,6%

Source : CAPEC à partir des comptes nationaux (INS)

3.2.2. Contribution et croissance des sous-secteurs

Le tableau 3 présente la contribution des principales composantes des différents secteurs d'activités à la formation du PIB de la Côte d'Ivoire sur la période 2014 - 2016. L'agriculture vivrière, l'agriculture d'exportation et le commerce sont les trois sous-secteurs qui contribuent le plus au PIB, avec des contributions respectives de 10,8%, 10,6% et 8,5%. Les sous-secteurs secondaires qui contribuent au PIB sont : les industries extractives (6,3%) ; l'industrie agro-alimentaire (5,1%) ; les autres industries (6,4%), les BTP (4,8%), les postes et télécommunications (4,6%) et les Banques et Assurances (3,5%). Les contributions des secteurs de l'élevage (0,8%), la pêche (0,1%) et la sylviculture (0,1%), à l'économie restent encore très marginales.

Le tableau 4 montre la croissance de chaque sous-secteur. En 2016, les sous-secteurs qui ont connu une plus forte croissance sont : l'élevage (+88%) ; les

Banques et Assurances (+21,9%) ; l'énergie et l'eau (+21,3%) ; les transports (+18,6%) ; les industries extractives (+13,9%) et l'agriculture vivrière (+10,7%). Les sous-secteurs en décroissance étaient la sylviculture (-34,8%) ; les industries pétrolières (-7,9%) ; les industries agro-alimentaires (-2,1%) et la pêche (-1,7%).

Tableau 3 : Contribution des sous-secteurs au PIB

	ANNEES	2014	2015	2016
Primaire	Agriculture Vivrière	11,1%	10,7%	10,8%
	Agriculture d'Exportation	8,6%	11,2%	10,6%
	Elevage	1,0%	0,5%	0,8%
	Pêche	0,1%	0,1%	0,1%
	Sylviculture (forêt)	0,3%	0,3%	0,1%
Secondaire	Industries Extractives	4,6%	4,9%	6,3%
	Industries Agro-alimentaires	6,8%	5,6%	5,1%
	Industries Pétrolières	2,6%	2,1%	0,9%
	Autres Industries	7,4%	7,0%	6,4%
	Energie et Eau	1,7%	1,5%	1,7%
	BTP	4,3%	4,6%	4,8%
Tertiaire	Transports	3,2%	2,6%	2,0%
	Postes et Télécommunications	5,0%	4,7%	4,6%
	Commerce	9,2%	9,2%	8,5%
	Banques et Assurances	3,0%	3,1%	3,5%
	Autres Services	13,5%	14,0%	15,2%

Source : CAPEC à partir des comptes nationaux (INS)

Tableau 4 : Taux de croissance réelle des sous-secteurs de l'économie ivoirienne

	ANNEES	2014	2015	2016
Primaire	Agriculture Vivrière	23,4%	2,9%	10,7%
	Agriculture d'Exportation	9,5%	7,5%	0,2%
	Elevage	5,6%	-43,9%	88,7%
	Pêche	1,5%	30,7%	-1,7%
	Sylviculture (forêt)	-3,6%	27,5%	-34,8%
Secondaire	Industries Extractives	-3,3%	20,4%	13,9%
	Industries Agro-alimentaires	3,4%	-1,7%	-2,1%
	Industries Pétrolières	-4,3%	15,8%	-7,9%
	Autres Industries	4,8%	6,8%	3,2%
	Energie et Eau	1,5%	5,2%	21,3%
	BTP	32,2%	18,3%	4,8%

	ANNEES	2014	2015	2016
Tertiaire	Transports	9,1%	19,6%	18,6%
	Postes et Télécommunications	3%	5,1%	4,3%
	Commerce	12,3%	6,5%	6%
	Banques et Assurances	11,6%	16,2%	21,9%
	Autres Services	30%	3,7%	13,1%

Source : CAPEC à partir des comptes nationaux (INS)

4. COMPETITIVITE DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE

Cette section définit le concept de compétitivité, puis expose la compétitivité globale et les indicateurs de compétitivité de production.

4.1. Concept de compétitivité

La compétitivité est parfois associée aux notions de productivité et d'attractivité, bien que différents, mais interdépendants (Debonneuil et Fontagné, 2003). La littérature revêt différentes définitions de la compétitivité selon qu'il s'agit d'une nation, d'une industrie ou d'une entreprise. Au niveau international, l'OCDE définit la compétitivité comme la capacité des entreprises, des industries, des régions, des nations ou d'ensembles supranationaux de générer de façon durable un revenu et un niveau d'emploi relativement élevés, tout en étant et restant exposés à la concurrence internationale.

Au niveau de l'économie nationale, la compétitivité est perçue comme le degré auquel un pays peut dans des conditions de marché libres et équitables, produire des biens et des services qui répondent aux critères des marchés internationaux, tout en maintenant ou en augmentant le revenu réel de ses citoyens. Dans un monde de marchés ouverts, un pays qui produit des biens et des services qui répondent aux critères du marché tout en augmentant simultanément le PNB par habitant au moins aussi vite que toute autre grande économie commerciale, est dit compétitif. Trois catégories de variables permettent de mesurer cette compétitivité. Les

premières catégories de variables concernent la balance commerciale nette, la part du commerce mondial et le taux de pénétration des importations.

Pour d'autres auteurs, le bon indicateur de la prospérité d'une économie nationale est la productivité du travail ou la productivité globale des facteurs. Ils supposent que la productivité capture la qualité et les caractéristiques du produit ainsi que l'efficacité de la production. Ils soutiennent que l'analyse devrait être centrée sur les déterminants de la productivité et le taux de croissance de la productivité au niveau de l'industrie dans un pays (Krugman, 1986, 1987 ; Lall, 1992 ; Papadakis, 1994). Une autre catégorie d'auteurs définit que la compétitivité nationale peut être considérée comme le cumul de la compétitivité de toutes les entreprises opérant à l'intérieur des frontières d'un pays et couvrant plusieurs industries ou groupes d'industries (Lawrence, 1984 ; Reich and Mankin, 1986, Amsden, 1989 ; Fruin, 1992).

Du point de vue des industries, l'accent est mis sur trois aspects. Le premier aspect porte sur la comparaison du même secteur ou industrie dans différents pays pour identifier les facteurs au niveau du pays qui déterminent la compétitivité internationale (Amsden, 1989 ; Borrus et al., 1988 ; Howell et al, 1988 ; Shapiro, 1993). Le deuxième aspect se concentre sur la compétitivité des industries individuelles dans une nation et l'avantage concurrentiel relative dans toutes les industries d'un même pays (Brande et Spencer, 1985 ; Tefertiller and Ward, 1995). Il permet de déterminer les politiques industrielles et commerciales menées dans le pays. Le troisième aspect détermine la capacité d'exporter ou de substituer les importations (Amsden, 1989 ; Collis et Borgia, 1993 ; Rukstad, 1993, Yoffiee, 1993). Un certain nombre d'indicateurs permettent d'évaluer le niveau de compétitivité d'une industrie. Il s'agit de la différence de prix sur le marché intérieur par rapport au prix international des produits, la part de cette industrie dans le commerce mondial, le taux de pénétration des importations sur le marché intérieur, la productivité totale des facteurs, taux de protection nominale et effective, etc.

Enfin, sous l'angle de l'entreprise, la compétitivité englobe les différences de qualité, de prix relatifs, de coûts de fabrication et de distribution et la commercialisation (Doz et Prahalad, 1987 ; Bartlett et Ghoshal, 1989 ; Hamel and Prahalad, 1989, 1993, 1994). Les auteurs font valoir que la compétitivité au niveau de l'entreprise peut être conceptualisée comme la position concurrentielle d'une entreprise vis-à-vis de ses concurrents, tant sur les marchés nationaux qu'internationaux, en termes de trois ensembles de facteurs interdépendants, à savoir le coût livré, les caractéristiques du produit et la perception des utilisateurs ainsi que l'adéquation entre un produit/ service et leurs besoins. Pour une entreprise, la segmentation du marché, la différenciation des produits, les différences technologiques et les innovations, la qualité des produits et leurs caractéristiques déterminent sa position compétitive.

Toutes ces définitions de la compétitivité mettent en évidence deux dimensions majeures de la compétitivité d'une économie. Sa capacité à accroître à exporter mais également à accroître le niveau de vie de la population. L'analyse de la compétitivité prend en compte à la fois les prix (compétitivité-prix) et les coûts (compétitivité-hors coûts) mais aussi la qualité du produit, l'innovation, l'état de la concurrence et de la réglementation, le capital humain qui représentent la compétitivité hors coûts ou structurelle.

4.2. Compétitivité globale

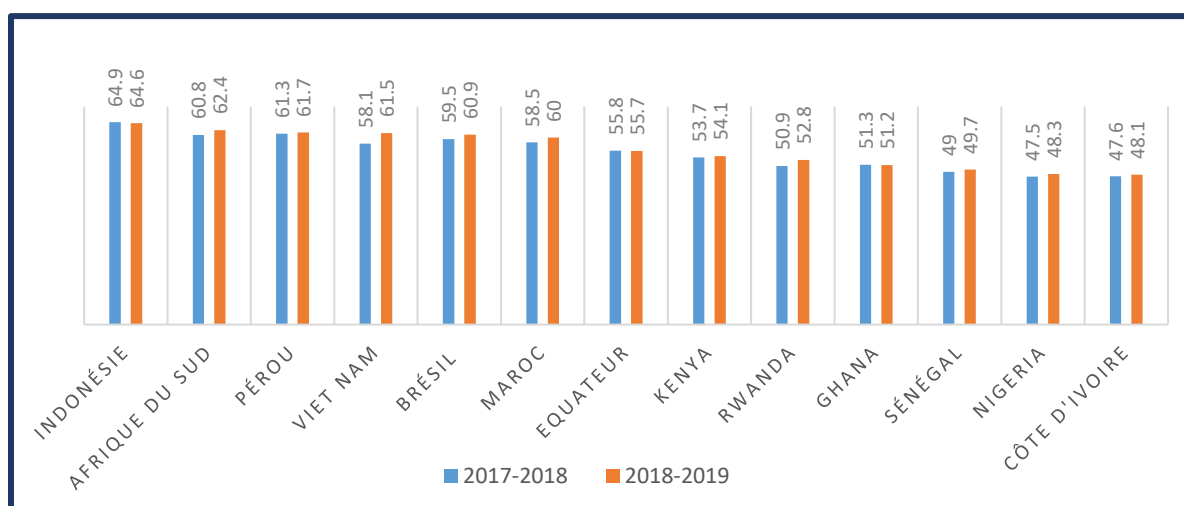
Cette section présente le niveau de compétitivité globale de la Côte d'Ivoire par rapport à celui de certains pays d'Afrique (Ghana, Nigéria, Kenya, Maroc, Afrique du Sud, Rwanda, Sénégal), d'Asie (Inde, Vietnam, Indonésie) et d'Amérique Latine (Equateur, Pérou, Brésil). La comparaison porte sur les indices globaux de compétitivité, les indicateurs de performances commerciales et les indicateurs de compétitivité structurelle.

4.2.1. Compétitivité selon les indices globaux de compétitivité

L'indice de compétitivité mondiale

L'indice de compétitivité mondiale évalue les fondements microéconomiques et macroéconomiques de la compétitivité nationale, définit comme l'ensemble des institutions, des politiques et des facteurs qui déterminent le niveau de productivité d'un pays (World Economic Forum). Il est construit autour de 12 principaux facteurs de productivité que sont : les institutions, l'infrastructure, l'aptitude à intégrer la technologie, la stabilité macroéconomique, la santé, l'éducation-formation, le marché des biens, le marché du travail, le système financier, la taille du marché, le dynamisme des entreprises et l'innovation. L'indice de compétitivité mondiale s'apprécie sur une échelle de 0 (moins bonne performance) à 100 (meilleure performance) indiquant la distance à laquelle se situe une économie par rapport à la situation idéale.

Graphique 5 : Indice de compétitivité mondiale de pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine



Source : CAPEC, à partir des données du Forum Economique Mondial

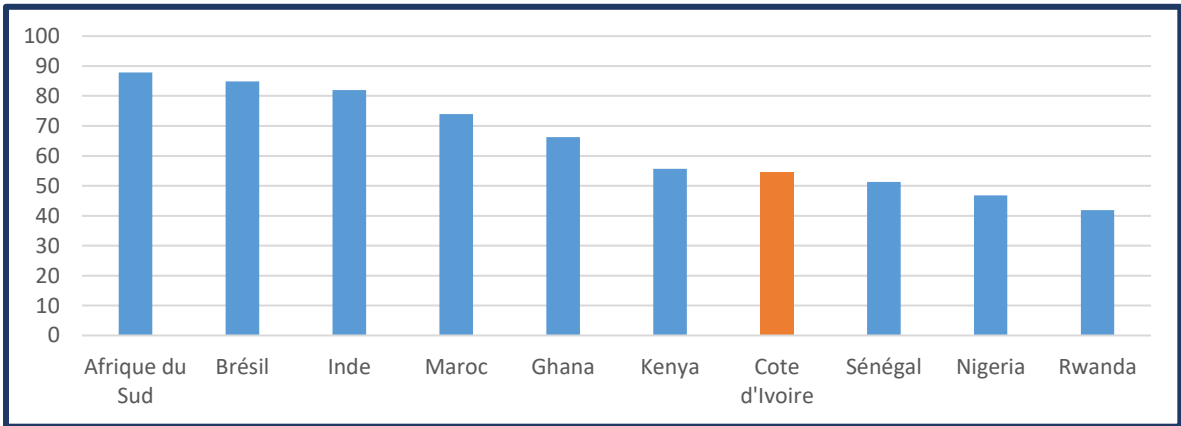
Au regard du graphique 5, pour l'ensemble des pays du Benchmark, la Côte d'Ivoire est la moins compétitive derrière certains pays africains comme le Rwanda, le Ghana, le Sénégal et le Nigeria, ayant des économies aussi dynamiques. Le rapport du Forum Economique Mondial classe la Côte

d'Ivoire au 118^{ème} rang mondial sur 190 pays. Cette position est atteinte grâce à sa stabilité macroéconomique, à l'amélioration du climat des affaires et des infrastructures. Toutefois, d'importants piliers restent à améliorer tels que **la capacité d'innovation, l'adoption des TIC, le développement des compétences, le système financier et la qualité des institutions.**

L'Indicateur Global de Compétitivité Durable

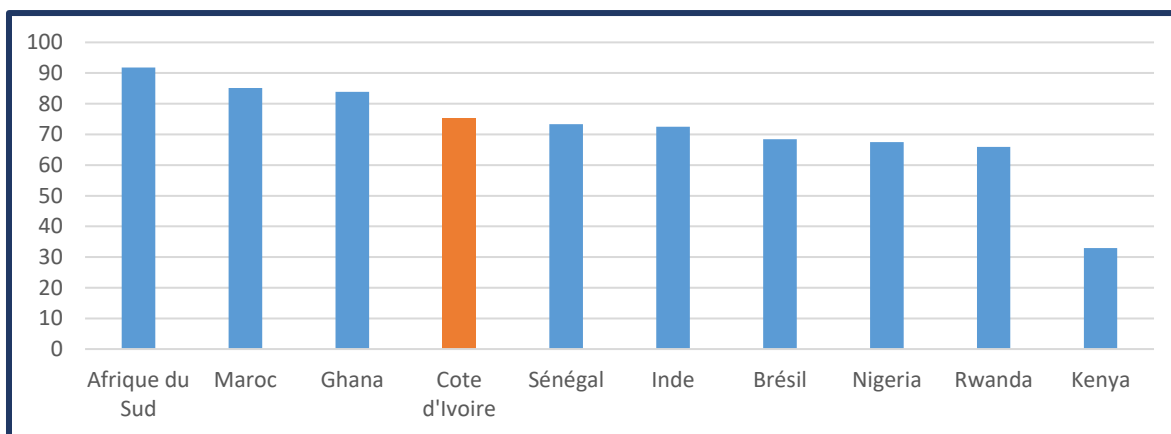
L'Observatoire de la Compétitivité Durable (OCD) de la Fondation pour les Etudes et Recherches sur le Développement International (FERDI) propose une analyse de la compétitivité pays à travers quatre indicateurs à savoir : l'attractivité nationale, la compétitivité prix, la durabilité et la résistance aux vulnérabilités, la compétitivité révélée et performance économique. Le score global de chacun des aspects est défini entre 0 et 100. Le score le plus élevé traduit la meilleure situation et inversement. Les graphiques 6, 7 et 8 montrent la position de la Côte d'Ivoire par rapport aux trois premiers indicateurs. Elle est moins attractive que le Maroc, le Ghana et le Kenya, mais plus attractive que le Sénégal, le Nigeria et le Rwanda. Elle a une meilleure compétitivité-prix par rapport au Brésil, à l'Inde, au Kenya, au Nigeria, au Rwanda et au Sénégal, mais moins compétitive que l'Afrique du sud et le Maroc. En dehors du Brésil et du Maroc, la Côte d'Ivoire apparait comme une économie avec une bonne capacité de résilience face aux vulnérabilités.

Graphique 6 : Indicateur d'attractivité nationale



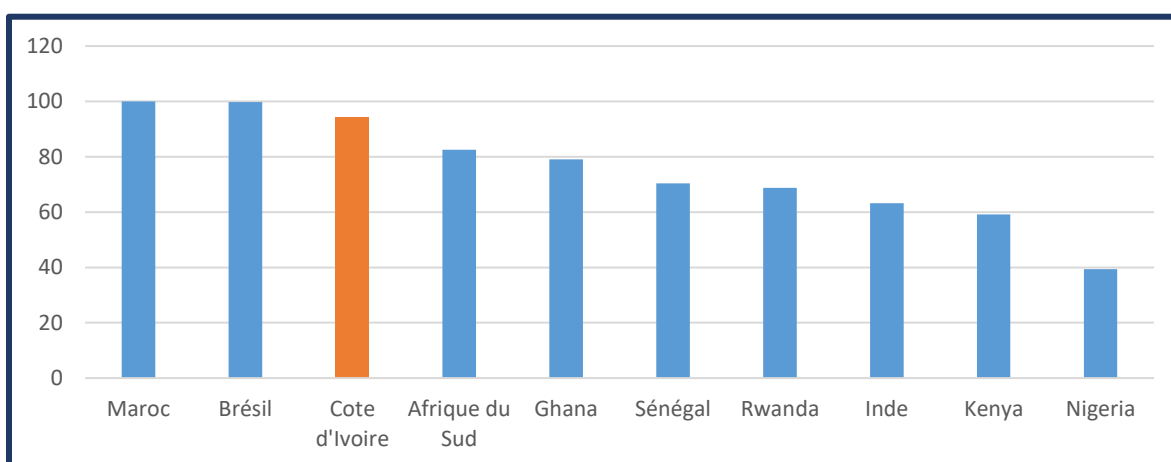
Source : Observatoire de la Compétitivité Durable (OCD), FERDI

Graphique 7 : Indicateur de compétitivité-prix



Source : Observatoire de la Compétitivité Durable (OCD), FERDI

Graphique 8 : Durabilité et résistance aux vulnérabilités



Source : Observatoire de la Compétitivité Durable (OCD), FERDI

4.2.2. Compétitivité selon les indicateurs traditionnels de performances commerciales

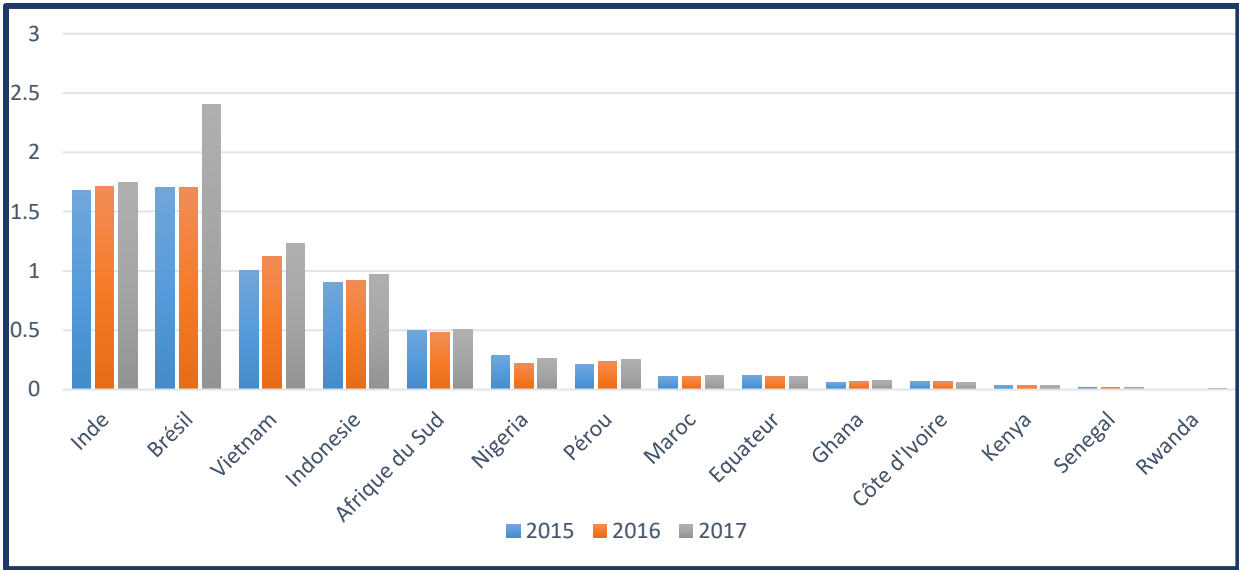
Les parts de marché à l'exportation des biens et services

Les parts de marché à l'étranger sont un indicateur pragmatique pour évaluer la compétitivité au niveau macroéconomique. Un pays sera jugé compétitif si ses parts de marché relativement à ses « concurrents » ont tendance à augmenter.

Le graphique 9 décrit l'évolution des parts de marché à l'exportation de biens de différents pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine, sur la période

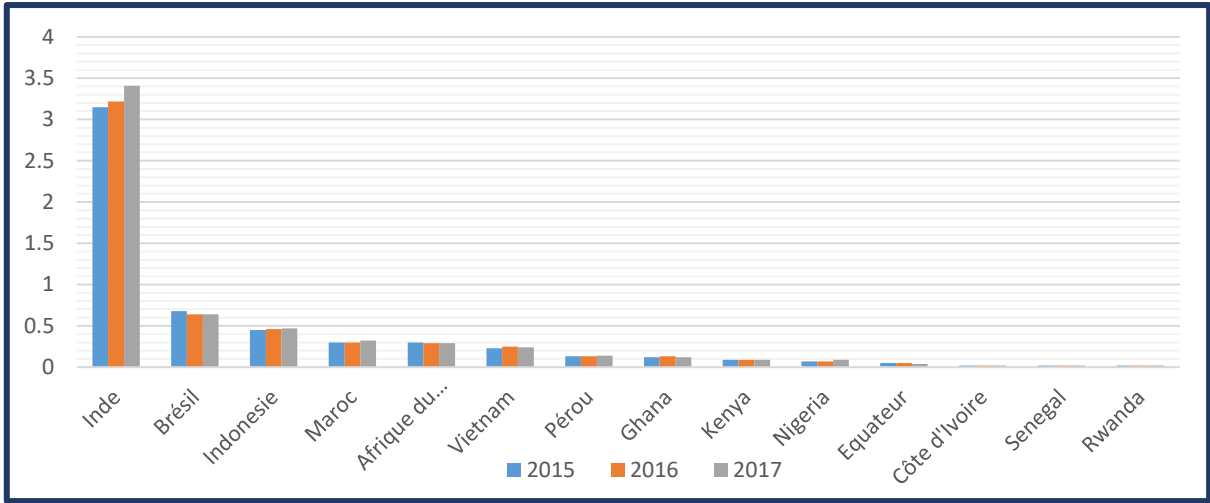
2015 à 2017. Il montre que la part de marché mondiale à l'exportation de biens de la Côte d'Ivoire est faible par rapport à ceux du Brésil, de l'Equateur, du Ghana, de l'Inde, de l'Indonésie, du Maroc, du Nigeria, du Pérou, de l'Afrique du Sud et du Vietnam. Cependant, l'écart est relativement faible par rapport au Ghana, à l'Equateur et au Maroc. À contrario, elle possède une part de marché supérieure à celles du Kenya, du Rwanda et du Sénégal. Le graphique 10 illustre également l'évolution des parts de marché de services de quelques pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine, sur la période 2015 à 2017. Ce graphique révèle que la Côte d'Ivoire a une part de marché quasiment nulle. Ce constat est aussi vrai pour le Sénégal et le Rwanda. La part de marché de l'Inde est nettement plus importante que celle des autres pays.

Graphique 9 : Parts de marché mondiales de biens (en %)



Source : CAPEC à partir des données de la CNUCED

Graphique 10 : Parts de marché mondiales de services (en %)

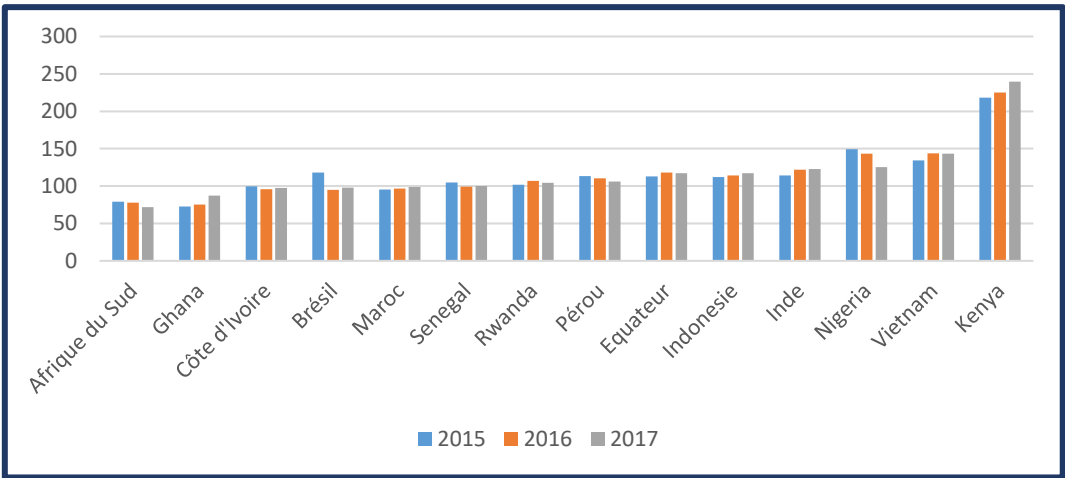


Source : CAPEC à partir des données de la CNUCED

Le taux de change effectif réel

Le taux de change effectif réel vise à évaluer la compétitivité-prix ou la compétitivité-coûts d'un pays par rapport à ses principaux concurrents. Les variations de la compétitivité-coûts et de la compétitivité-prix dépendent non seulement des modifications du taux de change, mais aussi de l'évolution des coûts et des prix. Tout comme l'Afrique du Sud, le Brésil, le Sénégal, le Pérou et le Nigeria, la Côte d'Ivoire a connu une dépréciation de son taux de change effectif réel. Cela constitue un facteur favorable à des gains de compétitivité.

Graphique 11 : Evolution de la compétitivité prix de quelque pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine (base 100 en 2005)



Source : CAPEC à partir des données de la CNUCED

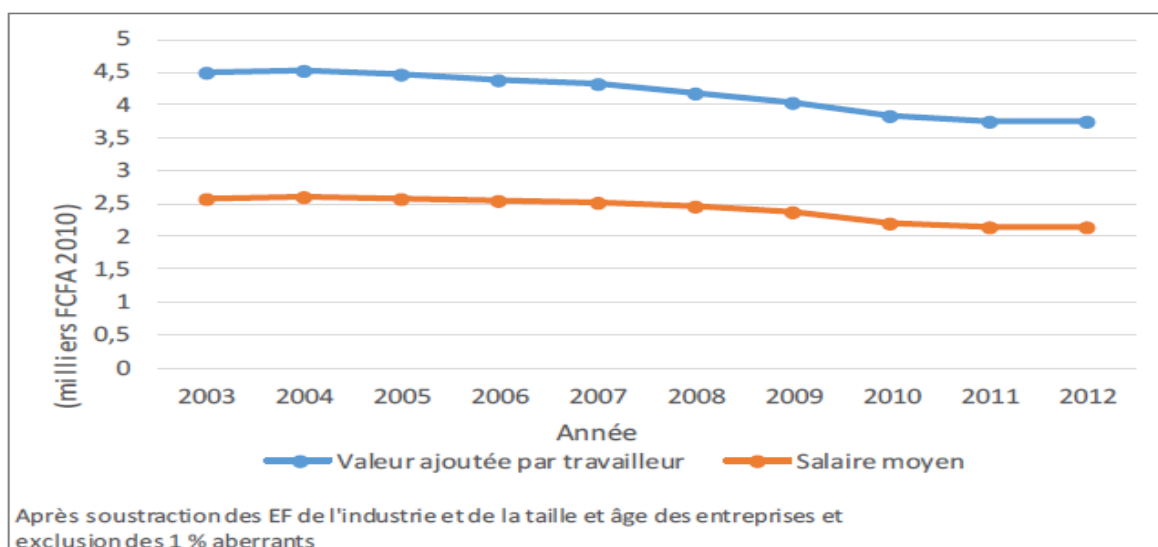
4.3. Indicateurs de compétitivité de production

Cette sous-section présente les indicateurs de compétitivité de production, précisément les indicateurs de la main d'œuvre et de l'énergie qui sont deux facteurs déterminants pour la compétitivité des entreprises.

4.3.1. Facteur main-d'œuvre

Une récente étude de la Banque Mondiale (2017), faisant le diagnostic de l'emploi en Côte d'Ivoire en abordant les aspects de salaires, de qualité de l'emploi et du coût de la main-d'œuvre a mis en évidence le fait que l'écart entre salaires et productivité de la main-d'œuvre est resté constant pendant la période étudiée. Ce qui indique que les entreprises ont maintenu un niveau similaire de pouvoir de négociation au fil du temps.

Graphique 12 : Évolution dans le temps des salaires et de la productivité de la main-d'œuvre dans les entreprises formelles

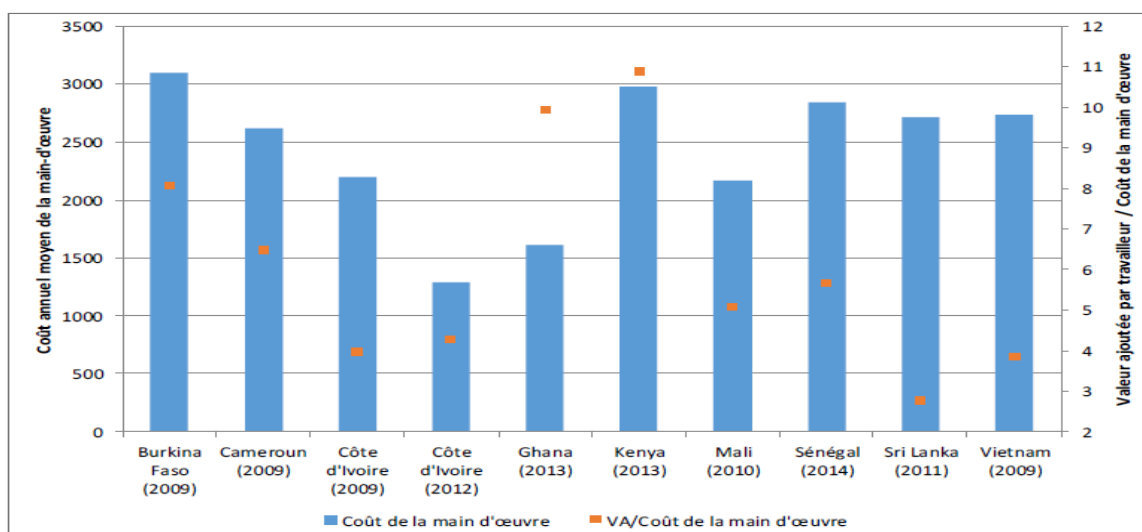


Source : Emploi, Productivité et inclusion pour réduire la pauvreté : un diagnostic de la situation de l'emploi en Côte d'Ivoire (Banque Mondiale, 2017)

L'étude citée permet également de faire une analyse du coût de la main-d'œuvre manufacturière et du ratio de la productivité de la main-d'œuvre, dans quelques pays de l'Afrique et de l'Asie (Graphique 13). Elle montre que la Côte d'Ivoire enregistre un ratio productivité de la main-d'œuvre/coût de la main-d'œuvre relativement faible. Ce résultat indique que la main-

d'œuvre n'est pas compétitive et que la faible productivité de la main-d'œuvre pourrait devenir une contrainte à l'expansion du secteur formel. Une productivité relativement faible indique que le niveau de compétence de la main-d'œuvre pourrait constituer un obstacle clé à la croissance des entreprises.

Graphique 13 : Coût de la main-d'œuvre manufacturière et ratio productivité de la main-d'œuvre / coût de la main-d'œuvre pour différents pays



Source : Emploi, Productivité et inclusion pour réduire la pauvreté : un diagnostic de la situation de l'emploi en Côte d'Ivoire (Banque Mondiale, 2017)

4.3.2. Facteur Energie

L'énergie est un facteur primordial dans le processus de production et pour la compétitivité de l'économie.

Prix de l'électricité et du carburant

Le prix de l'électricité en Côte d'Ivoire a connu une tendance haussière sur la période 2013 à 2017. Pour l'usage professionnel, le prix du KWh est passé de 78,46 FCFA en 2013 à 86,31 FCFA pour la tranche 1 et de 66,73 FCFA à 73,40 FCFA pour la tranche 2 sur la même période. Ceci constitue une contrainte pour les entreprises car les charges d'électricité alourdissent les coûts de production.

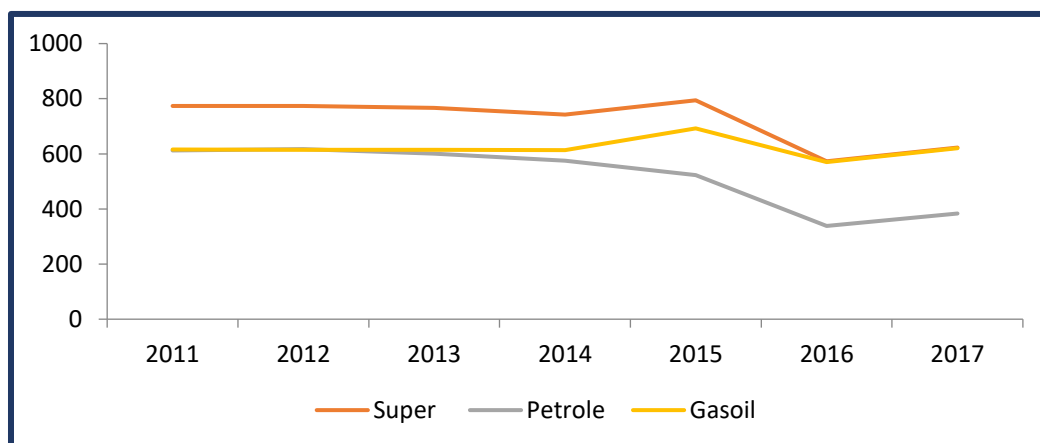
Tableau 5 : Tarifs hors taxe de l'électricité basse tension en Côte d'Ivoire

Côte d'Ivoire			
	Tranches tarifaires	2013	2017
Domestique social monphasé	Tranche 1	36,05	36,05
	Tranche 2	62,70	62,70
Domestique général	Tranche 1	63,17	66,96
	Tranche 2	52,76	58,04
Usage professionnel	Tranche 1	78,46	86,31
	Tranche 2	66,73	73,40

Source : Etude de l'impact des investissements dans les secteurs des hydrocarbures et de l'énergie sur l'économie ivoirienne, Rapport CAPEC

Au niveau du carburant, de 2011 à 2014 les prix du gasoil et du super ont connu une baisse légère. Les prix ont connu une faible hausse en 2015 et ont à nouveau baissé en 2016. Par rapport à 2011 le prix du gasoil a augmenté de 0,84% en 2017. Par contre, le prix du super a baissé de 19,61% entre 2011 à 2017. Quant au prix du pétrole, il a connu une baisse régulière de 2011 à 2016. Il a enregistré une légère hausse en 2017. De 2011 à 2017, le prix du pétrole a baissé de 37,38%.

Graphique 14 : Evolution du prix du carburant de 2011 à 2017

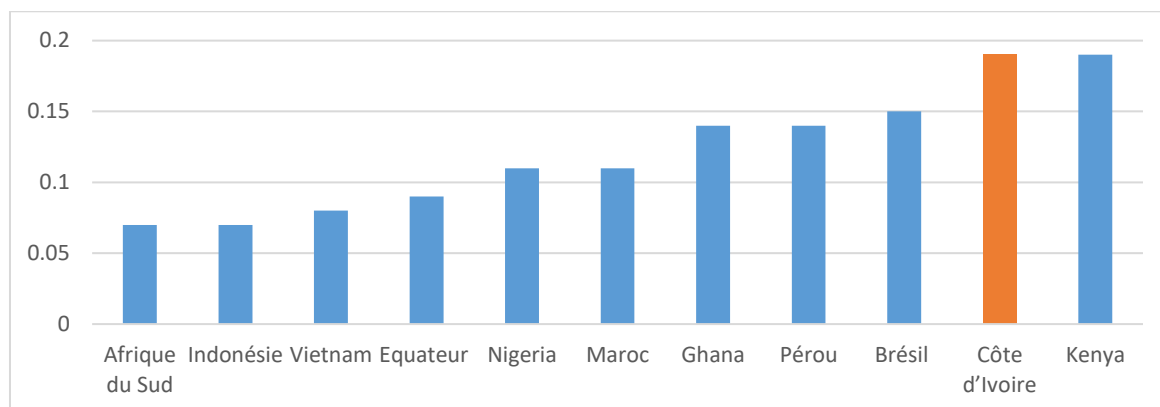


Source : CAPEC 2018 à partir des données du Ministère du Pétrole, de l'Energie et du Développement des Energies Renouvelables

Comparaison internationale

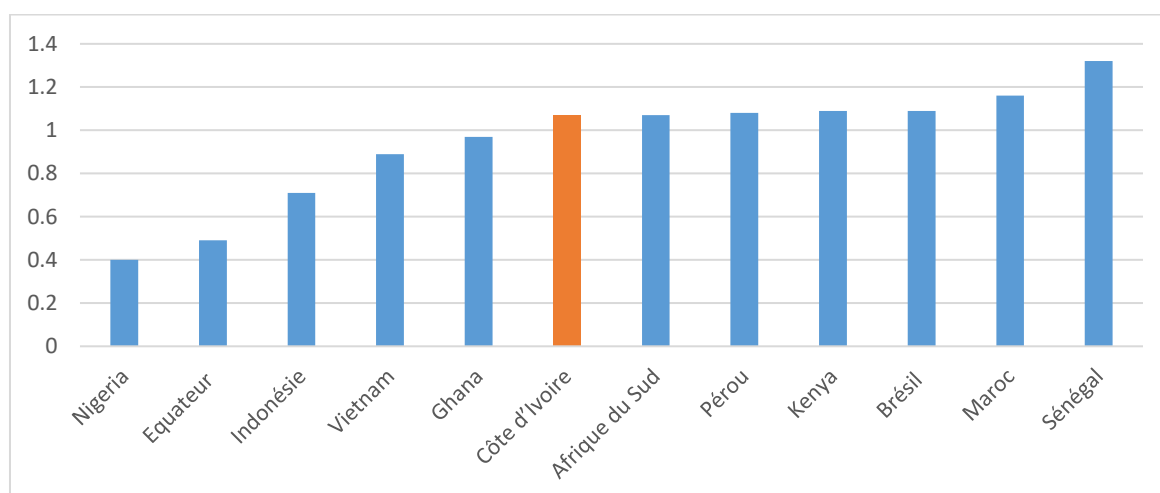
Le prix de l'électricité en Côte d'Ivoire, qui est de 0,19 US\$ le KWh, apparaît relativement élevé. Il est de 0,07 US\$ en Afrique du Sud, 0,11 US\$ au Nigeria et 0,14 US\$ au Ghana. Au niveau du carburant, le prix du litre de l'essence est plus avantageux (1,07 US\$) par rapport au Brésil (1,09 US\$) et au Maroc (1,16 US\$). Le prix du litre du diesel en Côte d'Ivoire (1,04 US\$) est proche de celui du Maroc (1,03 US\$) et est avantageux par rapport à celui pratiqué en Afrique du Sud (1,12 US\$) et au Sénégal (1,11 US\$).

Graphique 15 : Prix de l'électricité pour les utilisateurs professionnels (en dollars par KWh), en Mars 2019



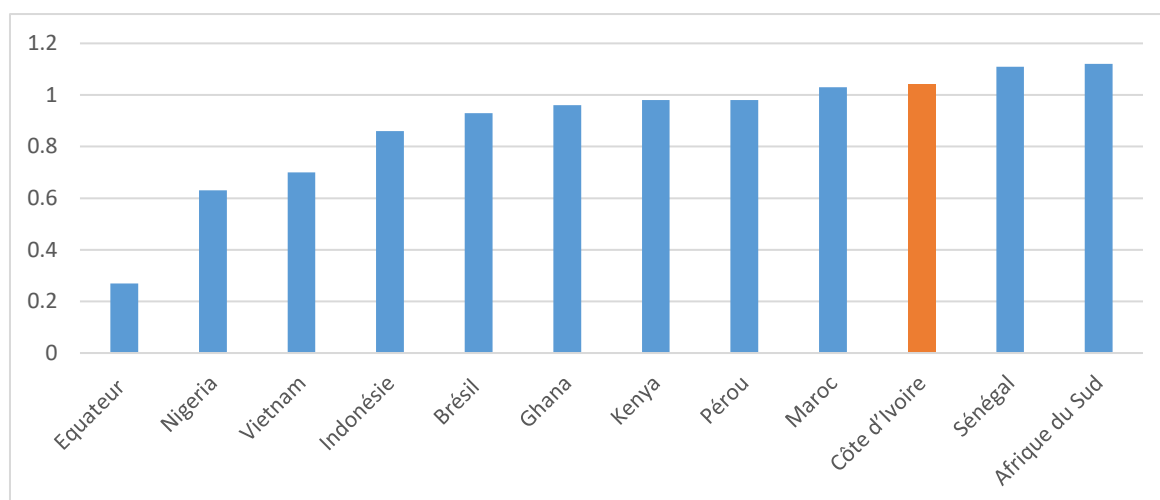
Source : Global Petrol Price

Graphique 16 : Prix de l'essence au litre (en dollars) en Novembre 2019



Source : Global Petrol Price

Graphique 17 : Prix du diesel au litre (en dollars) en Novembre 2019



Source : Global Petrol Price

5. POTENTIEL DE COMPETITIVITE

Cette section aborde le potentiel de compétitivité de l'économie ivoirienne au niveau du marché intérieur et extérieur ainsi que les secteurs et sous-secteurs porteurs de croissance.

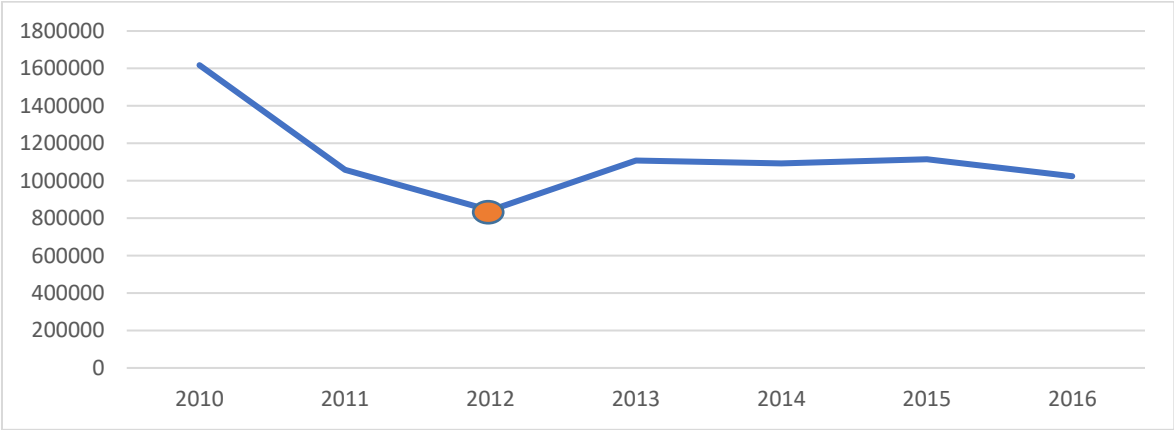
5.1. Potentiel du marché intérieur

Le potentiel de marché intérieur est montré à travers le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée et les emplois créés dans les secteurs et sous-secteurs. L'analyse est faite avec les données de la Banque de Données Financières de 2010 à 2016.

Pour l'ensemble des entreprises, le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée (en moyenne) réalisés par les entreprises ont connu une baisse de 2010 à 2012, et par la suite une croissance. En 2012, les entreprises totalisaient un chiffre d'affaires moyen de plus de 840 millions de FCFA et une valeur ajoutée moyenne de plus de 118 millions de FCFA. En 2016, ces indicateurs sont passés à plus d'un milliard de FCFA pour le chiffre d'affaires et plus de 165 millions de FCFA pour la valeur ajoutée créée par les entreprises. Cette même tendance est constatée au niveau des emplois créés. Les emplois permanents sont passés en moyenne de 15 personnes en 2012 à 22

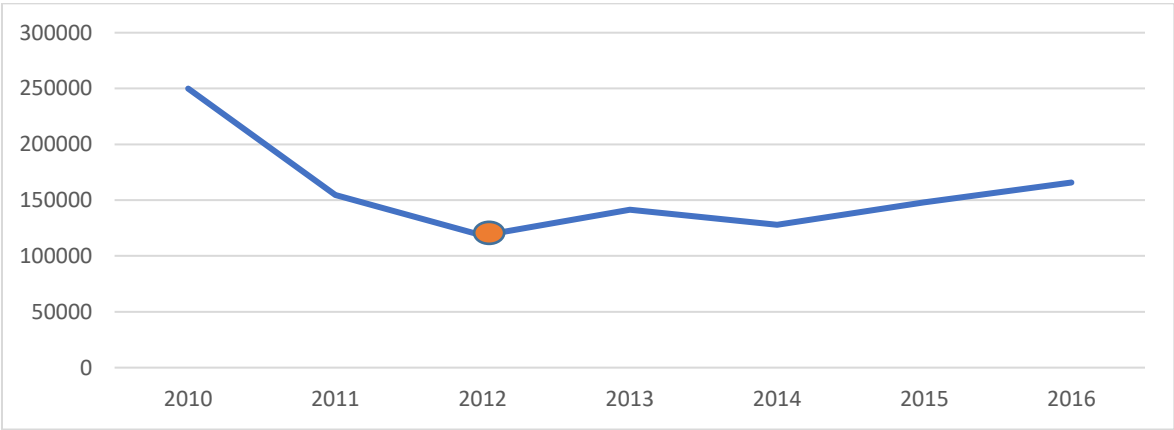
personnes en 2016. La croissance observée de ces trois indicateurs montre la capacité des entreprises ivoiriennes à créer davantage de richesse et d'emplois pour l'économie.

Graphique 18 : Evolution du chiffre d'affaires moyen par année (en milliers de FCFA)



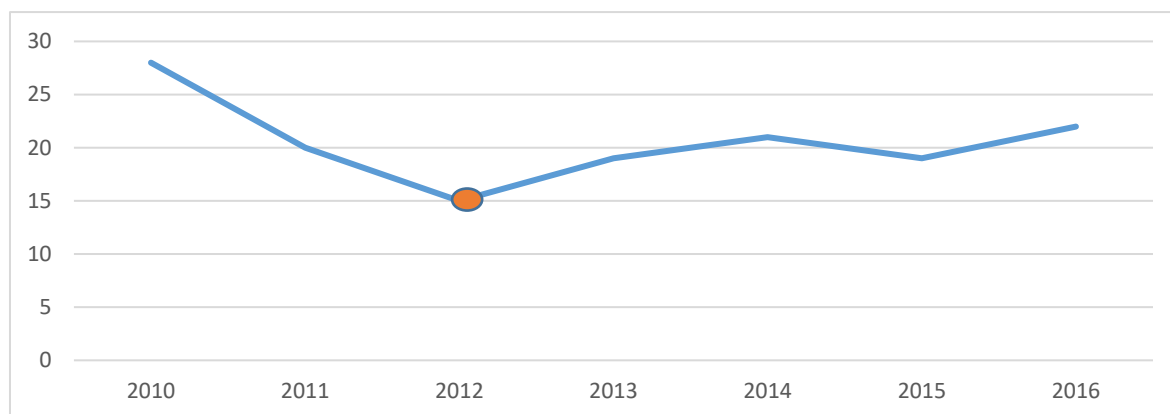
Source : Banque de Données Financières de l'INS

Graphique 19 : Evolution de la valeur ajoutée moyenne des entreprises par année (en milliers de FCFA)



Source : Banque de Données Financières de l'INS

Graphique 20 : Evolution du nombre moyen d'employés permanents par année



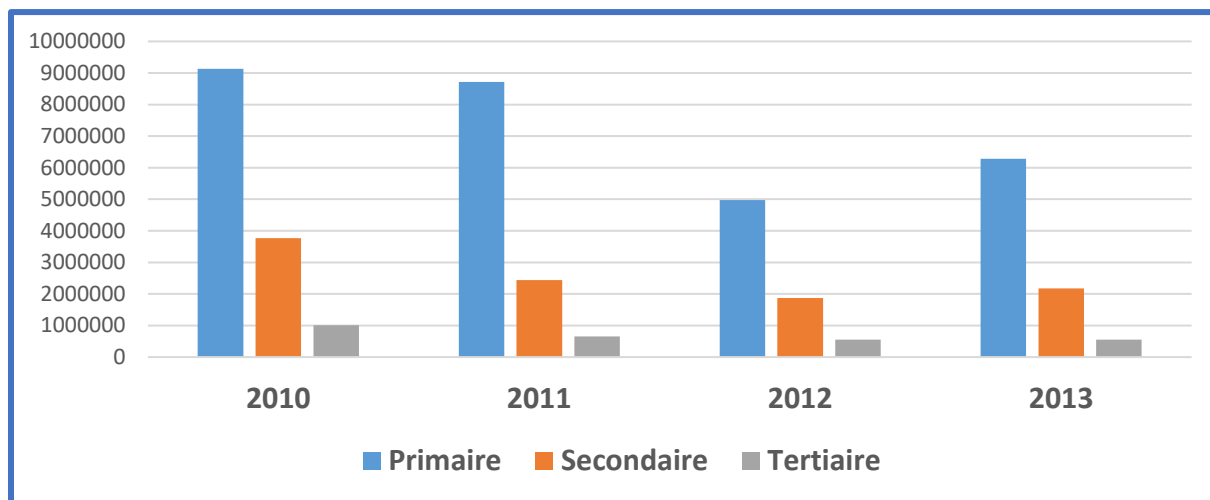
Source : CAPEC, Banque de Données Financières de l'INS

5.1.1. Analyse de l'évolution du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée par secteur

L'analyse au niveau sectoriel sur la période 2010-2013³ montre que le secteur primaire est celui qui réalise plus de chiffre d'affaires et de valeur ajoutée, suivi du secteur secondaire (Graphiques 21 et 22). En 2013 le chiffre d'affaires moyen et la valeur ajoutée moyenne étaient respectivement de 6,28 milliards de FCFA et de 1,17 milliards pour le secteur primaire, de 2,1 milliards de FCFA et de 256 millions de FCFA pour le secteur secondaire, et de 549,5 millions de FCFA et 68 millions de FCFA pour le secteur tertiaire. Ces résultats montrent que le secteur primaire demeure un secteur potentiel de croissance pour l'économie ivoirienne.

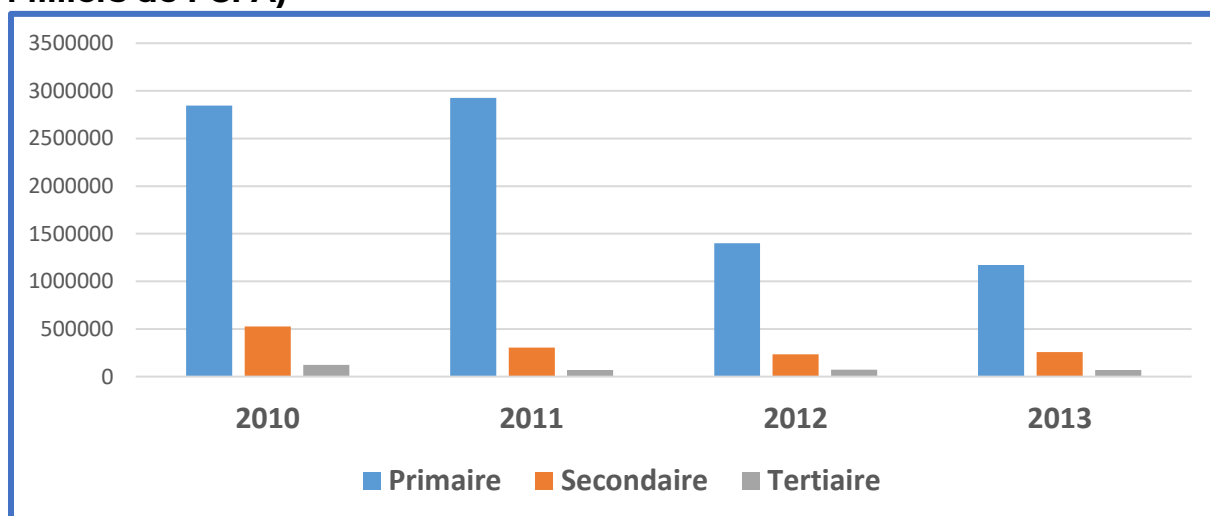
³ Dans les bases de la BDF 2014, 2015 et 2016, les entreprises ne sont pas classifiées par secteur et branches d'activités

Graphique 21 : Chiffre d'affaires moyen par secteur 2010-2013 (en Milliers de FCFA)



Source : Banque de Données Financières de l'INS

Graphique 22 : Valeur ajoutée moyenne par secteur 2010-2013 (en Milliers de FCFA)



Source : Banque de Données Financières de l'INS

5.1.2. Analyse de l'évolution de la valeur ajoutée par branche d'activité et taille des entreprises

En ce qui concerne, le secteur primaire, l'agriculture d'exportation et l'agriculture vivrière constituent les majeures branches qui créent plus de valeur ajoutée. Les entreprises de ces sous-secteurs ont en moyenne une valeur ajoutée de 920 millions de FCFA. Suivent, celles de la sylviculture (108 millions FCFA), de l'élevage, de la pêche et de la chasse (106 millions de FCFA).

L'analyse désagrégée indique que le secteur secondaire connaît les plus fortes performances en 2013, avec les branches d'activités de la Fabrication de matériels de transport (1,3 milliard FCFA), Fabrication de produits à base de tabac (4,8 milliards FCFA), Fabrication de produits en caoutchouc et plastic (1,2 milliard FCFA), Production et distribution d'électricité, gaz, eau et glace alimentaire (7,3 milliards FCFA), Raffinage pétrolier, cokéfaction (20 milliards FCFA). Également, les branches de Fabrication d'articles en bois ou de vannerie, Fabrication de machines, appareils électriques, Fabrication de matériels de transport, Fabrication de produits à base de tabac, Fabrication de produits chimiques, Fabrication de produits minéraux non métalliques et matériaux de construction, d'Édition, imprimerie et fabrication de papier, Production et distribution d'électricité, gaz, eau et glace alimentaire et de Raffinage pétrolier, cokéfaction ont vu leurs performances croître de 2012 à 2013. Par contre, les branches de la Fabrication de produits métalliques de base et ouvrages en métaux, Fabrication d'équipements, Fabrication de meubles, produits des industries diverses, Fabrication de produits alimentaires et boissons, Fabrication de textiles, articles d'habillement, travail du cuir et fabrication de chaussures, et de Construction ont vu leurs performances décroître sur ladite période.

Au titre du secteur tertiaire, sur la période concernée, ce sont les Postes et télécommunications, les Services d'administration publique et le Transport qui enregistrent les plus fortes performances en 2013, avec 2,1 milliards FCFA, 1,5 milliard FCFA et 311,7 millions FCFA, respectivement. Cependant les performances de ces branches ont baissé par rapport à l'année 2012. Toutefois, les branches de l'Hôtellerie et de restauration, l'Éducation, les Services collectifs, sociaux, les Services de santé et d'action sociale, les Services financiers, les Services fournis aux entreprises et les Services immobiliers ont vu leurs performances croître de 2012 à 2013.

5.1.3. Analyse de l'évolution de la valeur ajoutée par secteur d'activité et taille des entreprises

Tableau 6 : Evolution moyenne annuelle de la valeur ajoutée par taille de l'entreprise

Secteurs	Années	Micro entreprise	Petite entreprise	Moyenne entreprise	Grande entreprise
Primaire	2010	-68895	15888	35203	11500000
	2011	-21029	15509	97141	14800000
	2012	-1412032	-22175	71492	10400000
	2013	-9953	-11731	93081	10900000
Secondaire	2010	-1410	10845	83491	3437553
	2011	331	3280	83501	2981105
	2012	-25688	5593	33214	2619478
	2013	-786	8322	44411	2986325
Tertiaire	2010	969	19044	65024	1235226
	2011	-41238	16878	67169	1317145
	2012	-3868	6889	-22297	1438219
	2013	-1480	8706	-7177	1401606

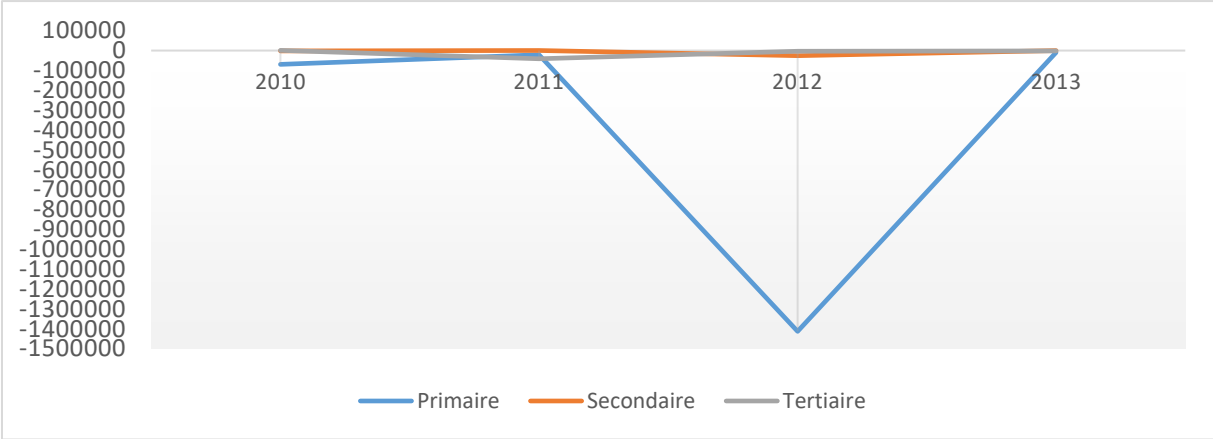
Source : Banque de Données Financières de l'INS, 2010-2013/Montants en milliers (10³)

Les tailles d'entreprises sont définies selon le décret N°2012-05 du 11 janvier 2012, portant définition de la Petite et Moyenne Entreprise. Ainsi, est définie comme :

- La micro entreprise est l'entreprise qui réalise un chiffre d'affaires annuel hors taxes inférieur ou égal à trente millions de FCFA.
- La petite entreprise est celle dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à trente millions de FCFA et inférieur ou égal à cent cinquante millions de FCFA.
- La moyenne entreprise est celle qui réalise un chiffre d'affaires supérieur à cent cinquante millions de FCFA et inférieur ou égal à un milliard de FCFA.
- La grande entreprise est celle dont le chiffre d'affaires est supérieur à un milliard de FCFA.

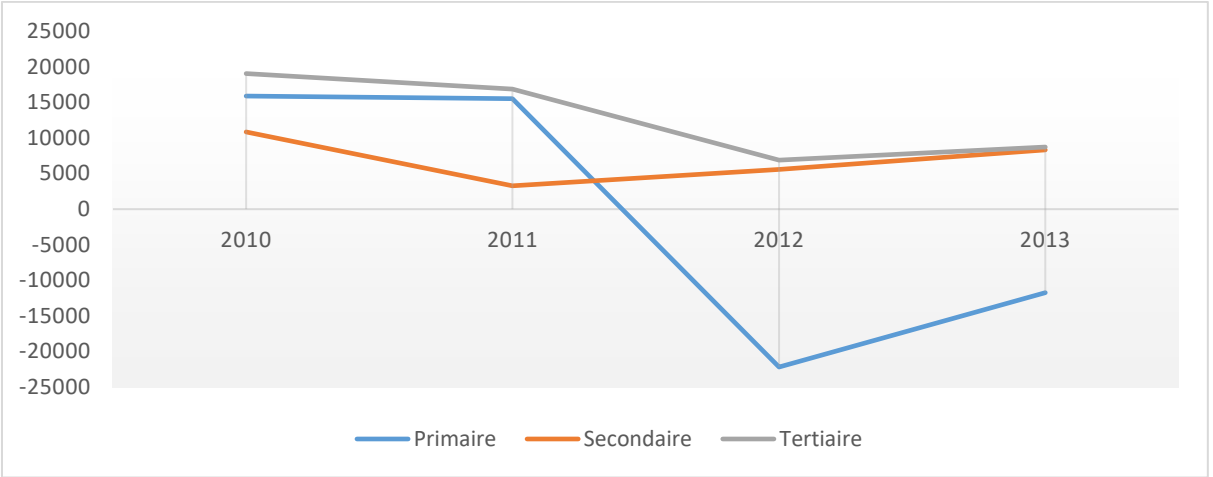
Les micros entreprises et les petites entreprises connaissent en général des contre-performances sur la période d'analyse. Ce sont les grandes entreprises qui enregistrent des performances surtout dans le secteur primaire sur la période indiquée.

Graphique 23 : Evolution moyenne annuelle de la valeur ajoutée des microentreprises



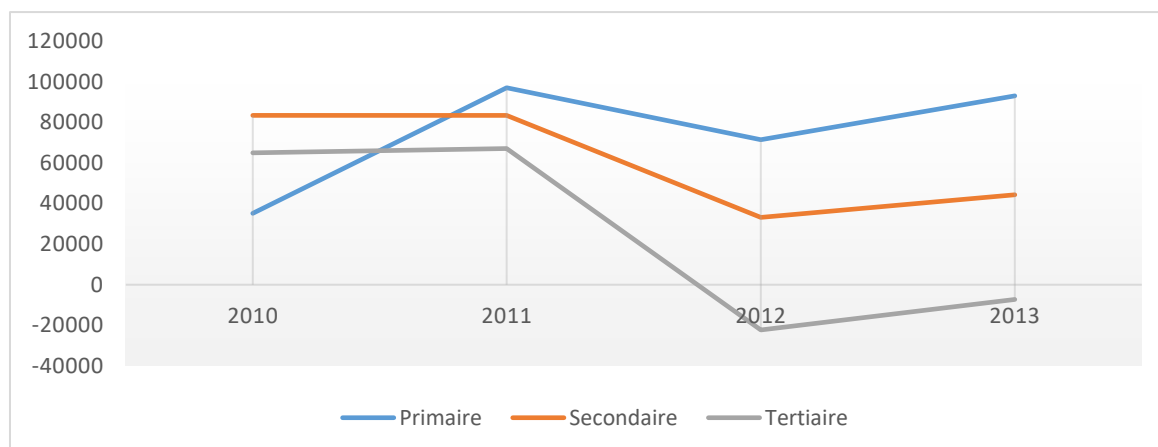
Source : CAPEC, Banque de Données Financières de l'INS, 2010-2013/Montants en milliers (10³)

Graphique 24 : Evolution moyenne annuelle de la valeur ajoutée des petites entreprises



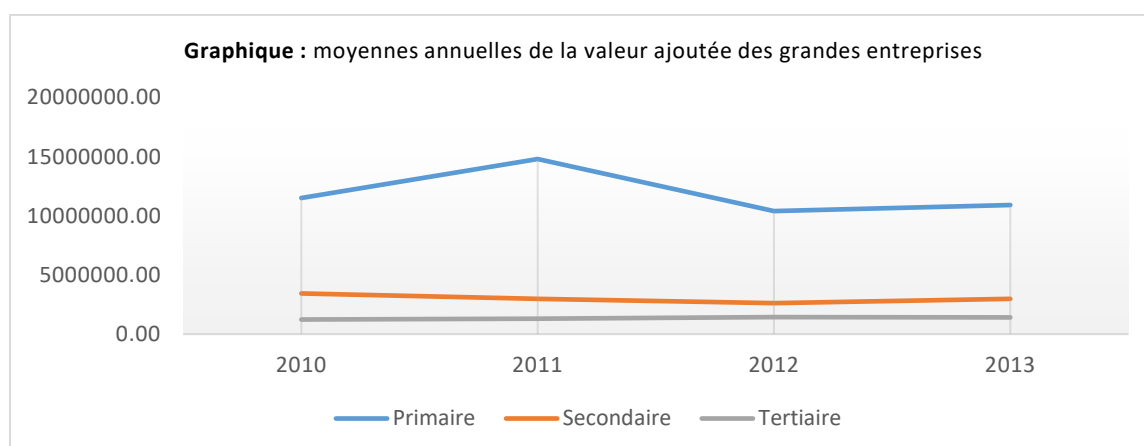
Source : CAPEC, Banque de Données Financières de l'INS, 2010-2013/Montants en milliers (10³)

Graphique 25 : Evolution moyenne annuelle de la valeur ajoutée des moyennes entreprises



Source : CAPEC, Banque de Données Financières de l'INS, 2010-2013/Montants en milliers (10³)

Graphique 26 : Evolution moyenne annuelle de la valeur ajoutée des grandes entreprises



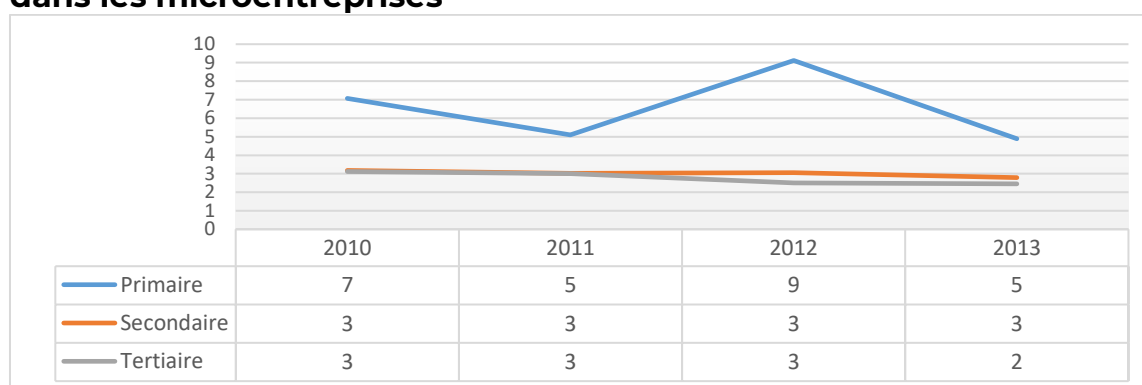
Source : CAPEC, Banque de Données Financières de l'INS, 2010-2013/Montants en milliers (10³)

Les contre-performances sont observées en majorité au niveau des micros entreprises et des petites entreprises du secteur primaire, puis au niveau des moyennes entreprises du secteur tertiaire. Malgré ces contre-performances, il faut noter que les petites entreprises des secteurs secondaire et tertiaire connaissent une légère hausse de leur performance, aussi bien que les moyennes entreprises des secteurs primaire et secondaire, de 2012 à 2013. Les grandes entreprises ont vu leur performance croître dans les secteurs primaire et secondaire de 2012 à 2013, et décroître dans le secteur tertiaire sur la même période.

5.1.4. Analyse de l'évolution des emplois par secteur d'activité et taille des entreprises

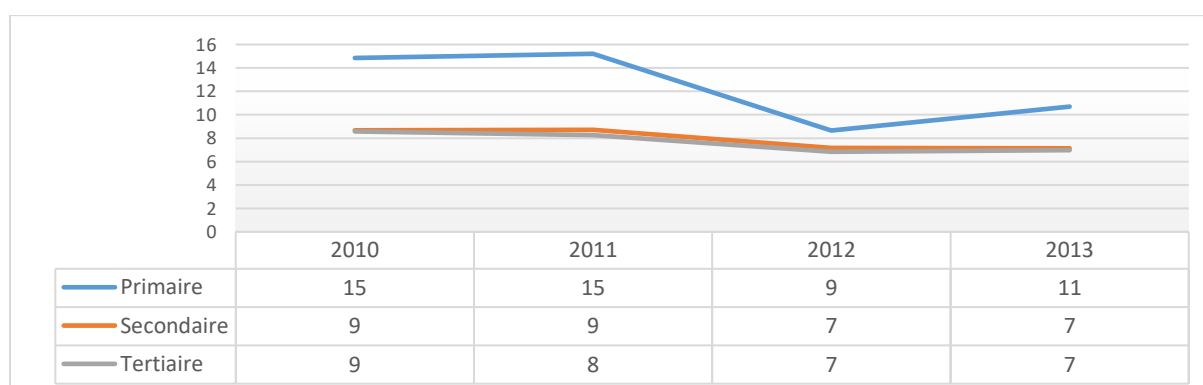
S'agissant de l'emploi, il ressort que le nombre d'employés permanents a évolué en moyenne dans les petites entreprises du secteur primaire de 2012 à 2013 passant de 9 à 11 employés permanents. La tendance est plutôt à la baisse ou à la stagnation dans les micros, les moyennes et les grandes entreprises peu importe le secteur d'activités sur ladite période.

Graphique 27 : Evolution moyenne annuelle des employés permanents dans les microentreprises



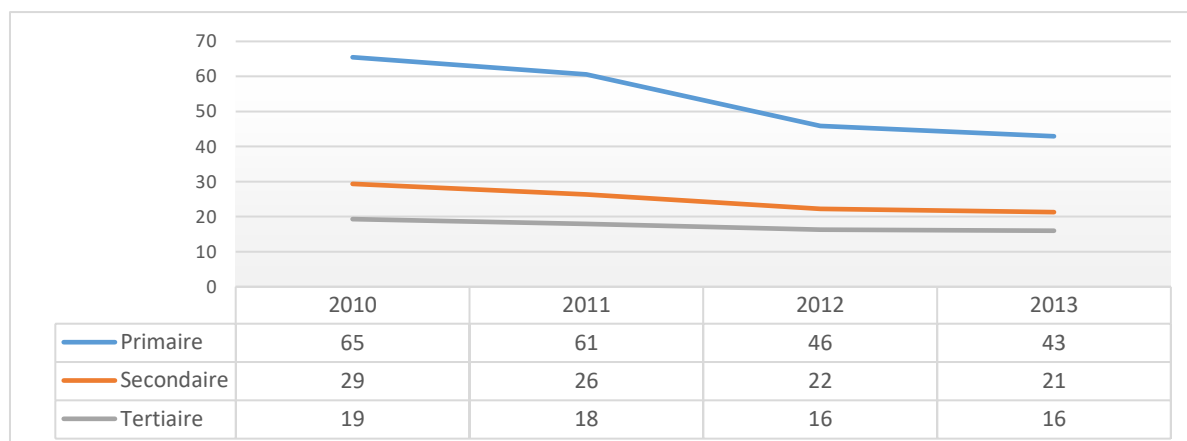
Source : CAPEC, Banque de Données Financières de l'INS, 2010-2016/Montants en milliers (10³)

Graphique 28 : Evolution moyenne annuelle des employés permanents dans les petites entreprises



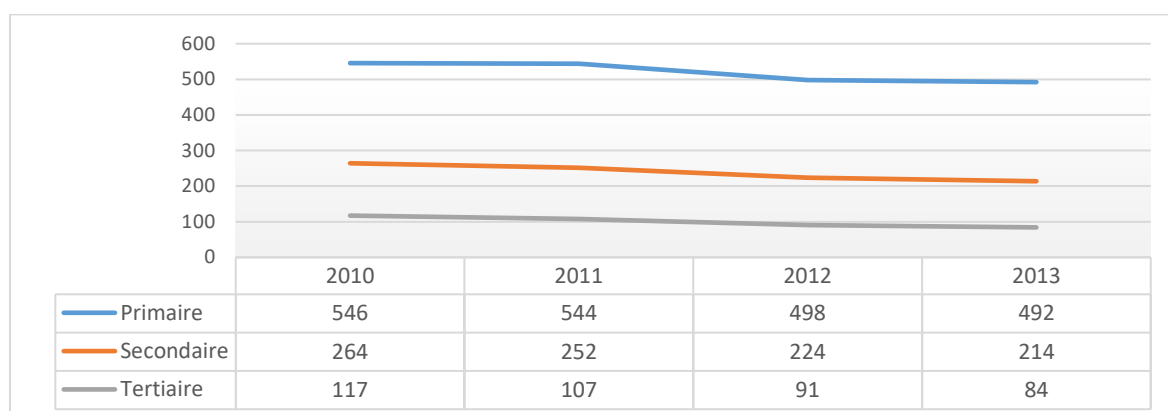
Source : CAPEC, Banque de Données Financières de l'INS, 2010-2016/Montants en milliers (10³)

Graphique 29 : Evolution moyenne annuelle des employés permanents dans les moyennes entreprises



Source : CAPEC, Banque de Données Financières de l'INS, 2010-2016/Montants en milliers (10³)

Graphique 30 : Evolution moyenne annuelle des employés permanents dans les grandes entreprises

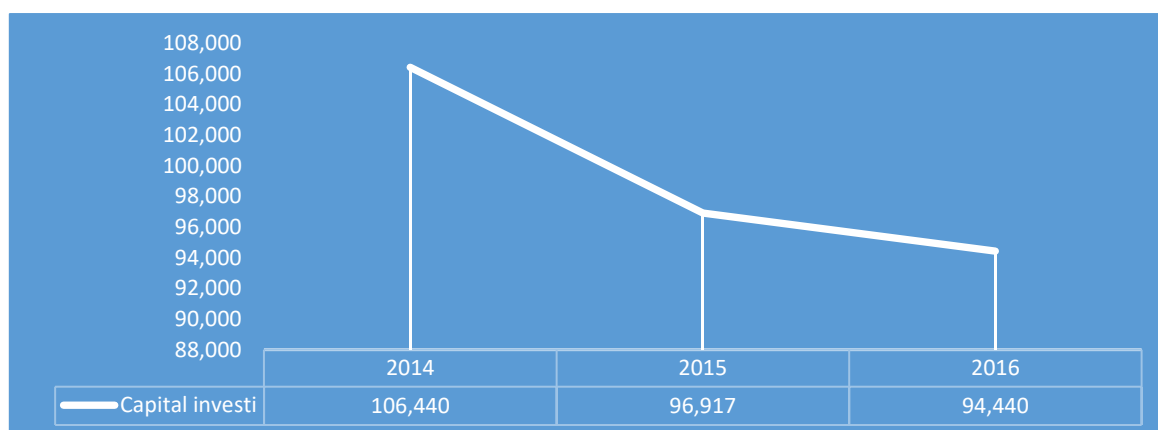


Source : CAPEC, Banque de Données Financières de l'INS, 2010-2016/Montants en milliers (10³)

5.1.5. Evolution du capital moyen investi

Au niveau du capital investi, Il est à noter une baisse sur la période 2014-2016, passant en moyenne de 106 440 000 FCFA en 2014, à 96 917 0002 FCFA en 2015, puis à 94 440 000 FCFA en 2016.

Graphique 31 : Evolution du capital moyen annuel investi



Source : CAPEC, Banque de Données Financières de l'INS, 2013-2016/Montants en milliers (10^3)

5.2. Potentiel du marché extérieur

Selon les données de l'Organisation Mondiale du Commerce, la Côte d'Ivoire exporte principalement vers l'Europe. Les Pays-Bas (12 %), la Belgique (7 %), la France (6 %) et l'Allemagne (6 %) constituent les principaux marchés d'écoulement des produits ivoiriens en Europe, ensuite les États-Unis (8 %). Au niveau régional, les premiers partenaires africains de la Côte d'Ivoire sont : le Burkina Faso (sixième marché avec 5 %), le Mali, le Nigéria et le Ghana (respectivement 8e, 9e et 10e marchés, avec environ 4 % de part chacun).

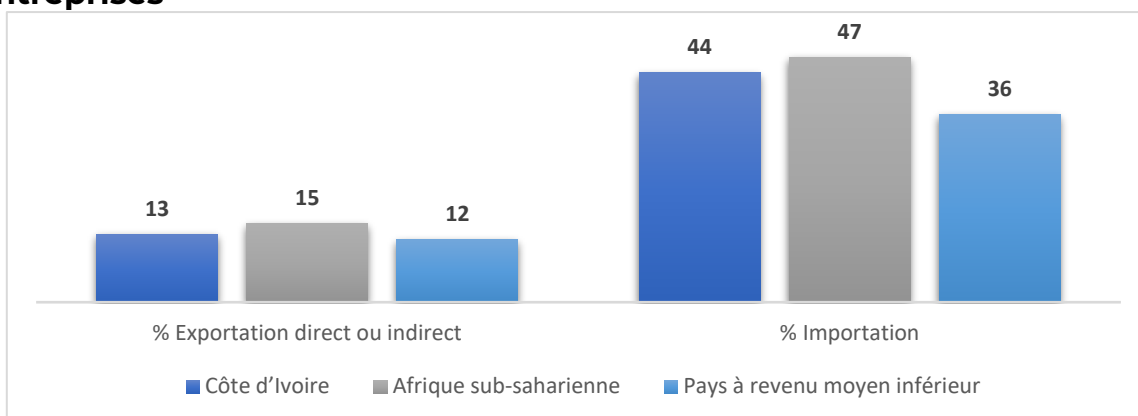
Selon les chiffres de l'OMC, les exportations de biens s'élevaient en 2015 à près de 11,2 milliards d'USD. En effet, les produits agricoles représentent pas moins de 68,9 % de la valeur totale des exportations. La Côte d'Ivoire est le principal exportateur mondial de fèves de cacao, et est parvenue à écouler pour 3,55 milliards d'USD de fèves à travers le monde. L'Etat a également pour ambition de transformer ses produits agricoles. Cela se reflète dans l'exportation de pâte de cacao (pour une valeur de 738 millions d'USD en 2015, +36 % depuis 2013), ainsi que de beurre, de graisse et d'huile de cacao (pour une valeur de 425 millions d'USD, + 62 % depuis 2013). Certains sous-produits, en particulier les gousses de cacao et les pellicules de cacao,

représentent quant à eux 246 millions d'USD supplémentaires. Les autres principaux produits d'exportation sont les noix de coco et de cajou (776 millions d'USD), ainsi que le café et l'huile de palme.

Parmi les exportations de biens non agricoles, on trouve la vente de pétrole (brut et raffiné, pour un total de 1,8 milliard d'USD), d'or (756 millions d'USD), de caoutchouc (502 millions d'USD) et de poisson préparé ou en conserve (140 millions d'USD). Au total, 2.434 types de produits ont été exportés vers 156 pays. Selon les chiffres les plus récents, des services à concurrence de 657 millions USD ont été exportés en 2016, notamment dans le secteur des transports, du tourisme, des services liés aux produits et des technologies de l'information.

La participation au commerce international permet aux entreprises de s'étendre, d'élever des normes d'efficacité, d'importer des matériaux à moindre coût et d'acquérir des technologies de pointe et de meilleure qualité. Cependant, le commerce exige également que les entreprises se conforment aux réglementations douanières et commerciales, et sont souvent tenues d'obtenir des licences d'exportation et d'importation. Le graphique ci-dessous fournit une mesure de l'intensité du commerce extérieur du secteur privé, exprimée par le pourcentage des entreprises exportatrices (directement ou indirectement), ainsi que par le pourcentage des entreprises manufacturières utilisant des intrants ou des fournitures d'origine étrangère.

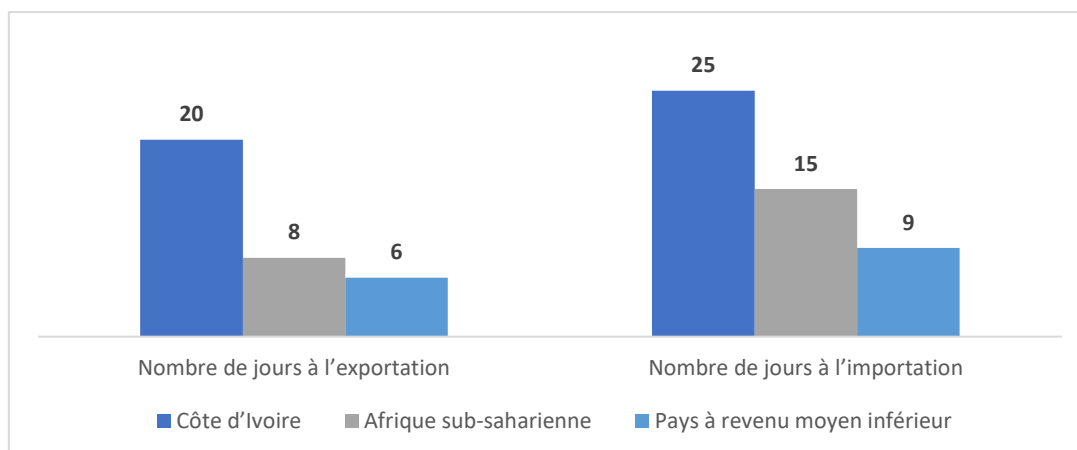
Graphique 32 : Pourcentage d'exportation et d'importation des entreprises



Source : RPED, 2016

Ainsi, le graphique ci-dessus indique que 13% des entreprises en Côte d'Ivoire sont exportatrices directes ou indirectes. Ce taux est inférieur au pourcentage d'entreprises exportatrices en Afrique sub-saharienne, mais légèrement supérieure au pourcentage d'entreprises exportatrices des pays à revenu moyen inférieur. S'agissant des procédures douanières liées à l'exportation et à l'importation des marchandises, il ressort que le nombre moyen de jours nécessaires pour le dédouanement des exportations et des importations en Côte d'Ivoire est très élevé comparativement à l'Afrique sub-saharienne et aux pays à revenu moyen inférieur (Graphique 33). Les retards de dédouanement pour les exportations et les importations entraînant des coûts supplémentaires pour l'entreprise, peuvent interrompre la production, nuire aux ventes et causer des dommages aux fournitures ou aux marchandises.

Graphique 33 : Nombre moyen de jours nécessaires au dédouanement des exportations et des importations



Source : RPED 2016

5.3. Secteurs et sous-secteurs porteurs de croissance

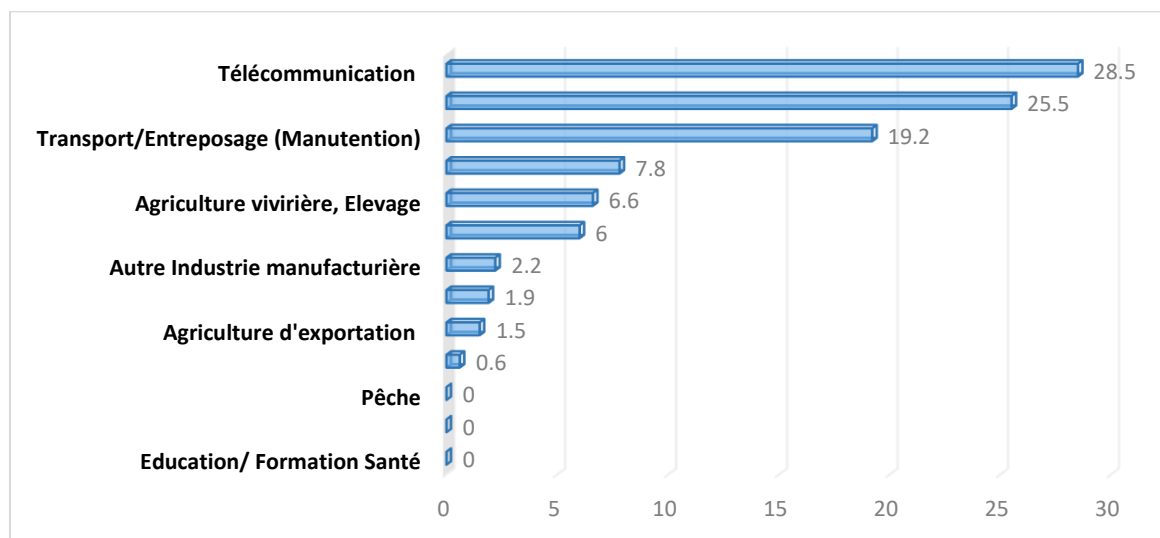
5.3.1. Analyse au niveau de création de richesse, d'investissements et d'emplois

Les graphiques ci-dessous mettent en évidence les sous-secteurs porteurs de croissance en termes de création de richesse, d'investissements et d'emplois pour l'année 2016. Ce sont les sous-secteurs des **télécommunications, de l'agro-industrie/l'agro-alimentaire et du transport/ entreposage** qui créent le plus de chiffre d'affaires, de valeur ajoutée et qui réalisent plus d'investissements. Le sous-secteur des télécommunications à lui seul réalise 28,5% de croissance de chiffre d'affaires ; 43,5% de croissance de la valeur ajoutée et 60,5% de croissance des investissements. Pour l'agro-industrie/l'agro-alimentaire, on note respectivement : 25,5% de croissance du chiffre d'affaires ; 19% de croissance de la valeur ajoutée et 11,5% de croissance des investissements. Le sous-secteur de l'entreposage, quant à lui, a connu 19,2% de croissance du chiffre d'affaires ; 16,1 % d'augmentation de la valeur ajoutée et 11% de croissance des investissements entre 2015 et 2016.

Les sous-secteurs agricoles (exportations, vivriers et élevages), de même que les autres industries manufacturières contribuent de façon modérée à la création de richesse. Les sous-secteurs qui créent moins de richesse sont ceux de la pêche, l'énergie (Gaz-Eau) et l'éducation/ formation et la santé.

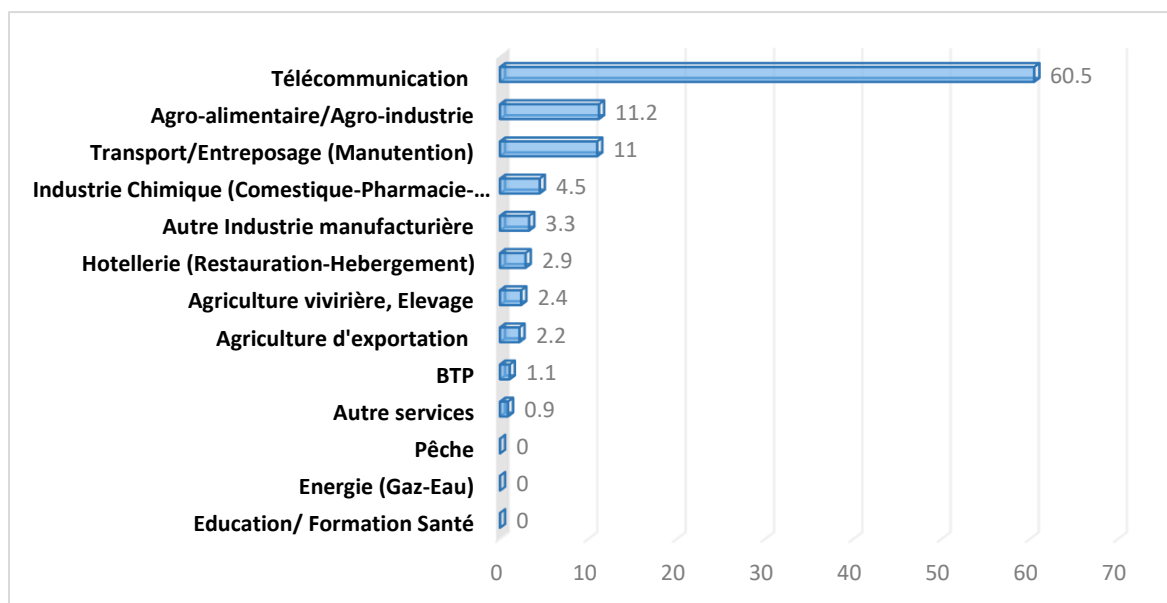
Les cinq (05) premiers sous-secteurs pourvoyeurs d'emplois sont : **le transport/l'entreposage (17,8% de croissance)** ; **l'industrie chimique (17,4%)** ; **les BTP (13,4%)** ; **l'agro-industrie/l'agro-alimentaire (13,1%)** ; **l'agriculture vivrière et élevage (10,5%)**. Les télécommunications qui représentent le secteur à plus fort potentiel ne comptent que 6,1% de croissance des emplois.

Graphique 34 : Taux de croissance du Chiffre d'affaires dans les différents sous-secteurs (2015/2016)



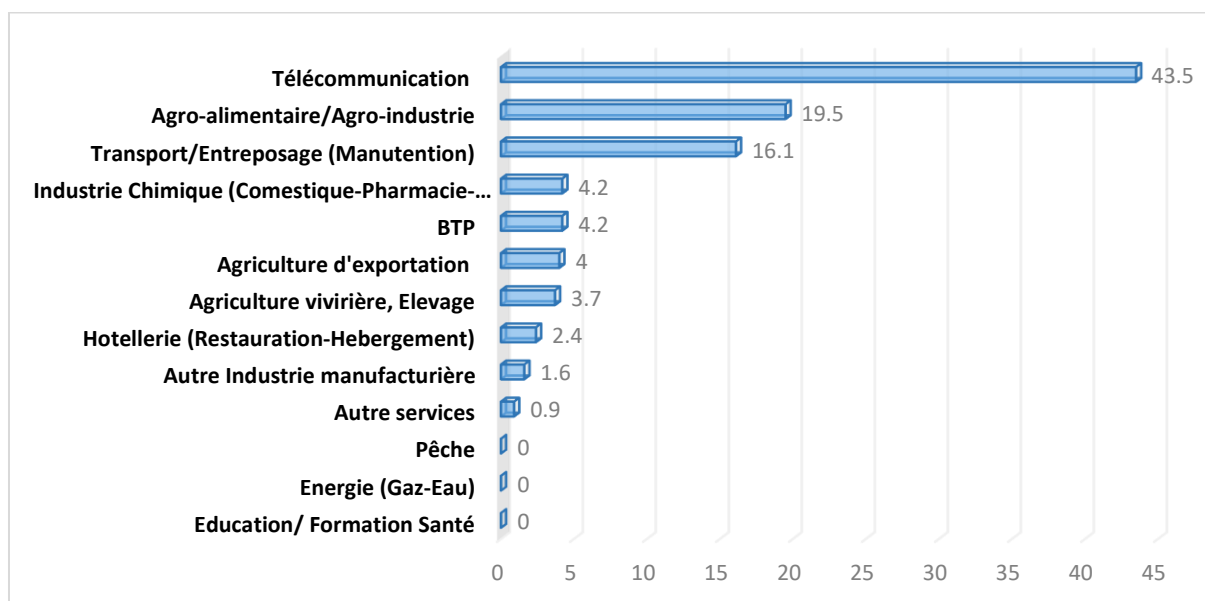
Source : CAPEC à partir des données du CEPICI

Graphique 35 : Taux de croissance des investissements dans les sous-secteurs (2015/2016)



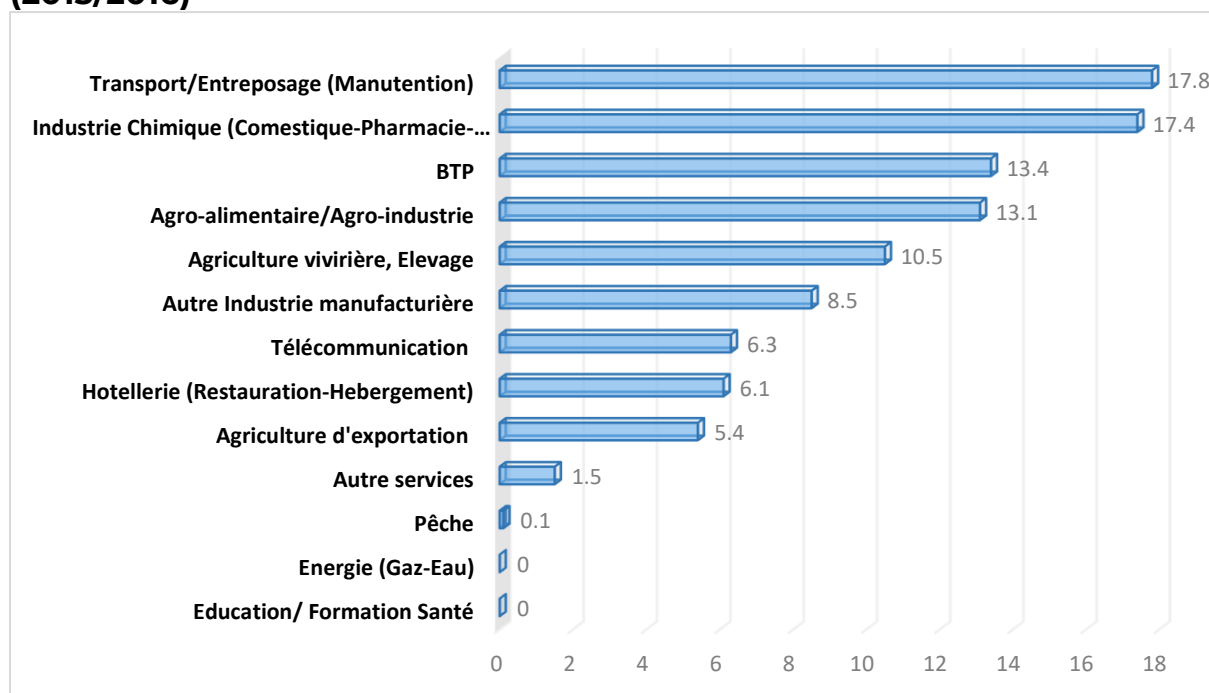
Source : CAPEC à partir des données du CEPICI

Graphique 36 : Taux de croissance de la valeur ajoutée dans les sous-secteurs (2015/2016)



Source : CAPEC à partir des données du CEPICI

Graphique 37 : Taux de croissance des emplois dans les sous-secteurs (2015/2016)



Source : CAPEC à partir des données du CEPICI

5.3.2. Analyse de l'évolution du secteur primaire

Le secteur primaire a bénéficié de la poursuite de la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA). Toutefois, les conditions climatiques peu favorables ont impacté négativement les productions des principales cultures. Ainsi dans l'agriculture d'exportation, le cacao (-10,5%), le café (-16,6%), la noix de cajou (-7,5%), l'ananas (-21,9%), le coton graine (-23,6%), la banane (-4,0%) et le sucre (-5,4%), se sont repliés tandis que les productions de caoutchouc (+8,9%) et d'huile de palme (+6,1%) ont connu une hausse (MEF, 2017). Dans le vivrier, où les cycles de production sont plus courts, les efforts consentis par l'Etat à travers le programme d'urgence de relance agricole ont permis de contenir les effets négatifs de la sécheresse. Il s'est agi notamment de la promotion de la maîtrise de l'eau, de la distribution de semences améliorées et de l'extension des surfaces cultivées.

- La production de cacao est de 895 803 tonnes contre 560 690 tonnes à fin juin 2016, soit une hausse de 60%. Sur la même période, les exportations de cacao se situent à 1 172 056 tonnes contre 866 880 tonnes sur l'année 2016, soit une hausse de 35%.

- La production de café s'est établie à 27 987 tonnes contre 103 909 tonnes en 2016, soit une baisse de 73% liée essentiellement aux conditions climatiques défavorables. En effet, la floraison du café a lieu une seule fois par campagne entre le mois de décembre et le mois de janvier. Malheureusement, la forte sécheresse marquée par un harmattan rude, entre décembre 2015 et avril 2016, a eu un impact négatif sur la floraison des cafés, principal déterminant de la récolte 2017.

- La production de sucre connaît une baisse de 13,7% pour se situer à 106 678,7 tonnes en raison des actes de vandalisme subis un an plus tôt.

- S'agissant du coton graine, la campagne 2016-2017 s'est achevée en avril 2017, les volumes traités depuis lors sont résiduels. La production se situe à 217 729,8 tonnes au premier semestre 2017, en baisse de 1,9% comparée à la période correspondante de 2016. La culture pâtit de la mauvaise répartition des pluies dans les zones de production.

- Concernant la filière anacarde, la mise en œuvre des réformes et l'accroissement des prix aux producteurs permettent une progression de la production de 7,4% au premier semestre 2017 pour s'établir à 540 512,6 tonnes. La hausse des prix au producteur provient de l'embellie du prix à l'export de 49,3%.

- La production d'huile de palme connaît une hausse de 14,3% atteignant 340 753,6 tonnes à fin juin 2017. La filière bénéficie des effets de la mise en œuvre du troisième plan palmier par certains acteurs, avant la fin de l'étude de faisabilité. L'objectif de ce nouveau plan palmier est de replanter et planter 200 000 ha sur dix ans à raison de 20 000 ha par an.

- Au niveau de la banane dessert, la production s'accroît de 28,1%, pour se situer à 234 471,0 tonnes, en relation avec la mise en œuvre du plan de relance de la filière démarré en 2015. La production d'ananas s'affiche à 23 575,8 tonnes, en augmentation de 37,3%. Cette performance s'explique par le retour progressif des petits producteurs en liaison avec la hausse de la demande intérieure. En effet, la filière bénéficie de l'installation de petites unités de transformation et de l'amélioration de la chaîne de commercialisation avec l'installation du groupe « Carrefour ». En outre, la filière tire avantage de l'exécution du projet d'appui à l'amélioration des outils de production et de commercialisation.

Aussi, la production de pétrole brut à fin juin 2017 se replie de 20,7%, pour se situer à 6 527,1 milliers de barils. Cette baisse intervient après un pic de production constaté durant l'année 2016 du fait des investissements effectués. La contraction de la production provient des deux principaux blocs CI-40 et CI-26 qui affichent des replis, respectivement de 15,5% et 40,6%. Ces deux blocs représentent plus de 90% de la production nationale. Au niveau du gaz naturel, le bloc CI-27 qui concentre plus des trois quarts de la production totale connaît une progression de 14,1%. Cette réalisation assure une quasi stabilité de la production totale de gaz naturel (-0,1%), en dépit du tassement observé au niveau des blocs CI 26 (-48,7%) et CI 40 (-34,8%).

Depuis 2014, la performance de l'agriculture⁴ s'est fortement améliorée, avec des croissances spectaculaires dans la production du riz, du manioc et de l'anacarde. Ces résultats appréciables s'expliquent par la combinaison de trois facteurs : (i) une action concertée du gouvernement et des acteurs privés dans certaines filières ; (ii) une hausse des prix de certaines denrées et (iii) de bonnes conditions climatiques. Si les deux derniers facteurs sont hors de la maîtrise du pays, il est à noter que le pays est devenu, en 2015, le premier producteur mondial d'anacarde, devant l'Inde. Par ailleurs, grâce à

⁴ World Bank (2015), Situation économique en Côte d'Ivoire, Deuxième édition n°102021 v2.

l'introduction de nouvelles techniques et de variétés ainsi que de l'accroissement des superficies emblavées, une très forte hausse de la production rizicole et de maïs a été enregistrée.

L'importance de l'agriculture est aussi visible dans le poids de ce secteur, dans les exportations du pays, autour de 40%, et du rôle de leader que joue la Côte d'Ivoire sur les marchés mondiaux du cacao, du café, d'huile de palme et de noix de cajou. En outre, à l'exception de 2014 et 2015, la performance de l'agriculture a été en deçà de celle des autres secteurs, alors que la majorité des pauvres se trouvent dans les zones rurales.

5.3.3. Analyse de l'évolution du secteur secondaire

Le secteur secondaire a progressé de 15,2%, tiré par l'extraction minière en forte croissance (+18,1%), la production soutenue des énergies (+37,9%) et la bonne tenue des BTP (+22,1%) en liaison avec les constructions relatives aux jeux de la francophonie et la poursuite des constructions immobilières ainsi que des chantiers de l'Etat (route Tiébissou-Didiévi, route Ferké-Nassian-Kong ; route Adzopé-Pont Comoé, Pont de Tiemba, Pont de Bettié, Volet routier du projet PSAC, Route Korhogo-Aéroport de Korhogo, etc.). Toutefois, le secteur de la raffinerie ressort contre-performant (-1,6%), en raison des difficultés financières rencontrées par la SIR.

Le secteur secondaire enregistre une évolution contrastée au terme des six premiers mois de 2017. L'indice harmonisé de la production industrielle s'est accru de 3,1%, comparativement à la période correspondante de 2016. Par contre, l'indicateur avancé du BTP affiche un repli de 0,5%. L'activité industrielle tire avantage du bon comportement des industries manufacturières (+7,7%) et du renforcement de la production d'« électricité, gaz et eau » (+3,4%), en dépit du retrait de l'activité extractive (-18,3%).

Les industries manufacturières ressortent en hausse de 7,7%, soutenues par les « industries agroalimentaires et tabac » (+17,4%), les « industries du bois et meubles » (+6,2%), les « industries du verre, de la céramique et des

matériaux de construction » (+27,3%) et la « fabrication de machines et matériels de tous types » (+34,2%). L'activité des « industries agroalimentaires et tabac » est tirée essentiellement par la bonne orientation de la « fabrication de produits alimentaires et boissons » (+17,8%) et la « fabrication de produits à base de tabac » (+9,2%).

La branche « industries du bois et meubles » progresse sous l'effet de la progression du « travail du bois et fabrication d'articles en bois ou de vannerie » (+6,9%) et des activités de « fabrication de meubles et activités non classées ailleurs » (+6,2%). La branche « fabrication de machines et matériels de tous types » affiche une hausse découlant de la croissance observée au niveau des sous branche « fabrication de machines et de matériels électriques » (+36,9%) et « construction de véhicules automobiles » (+ 3,1%).

L'activité des « industries pétrolières, chimiques et caoutchouc, plastiques » régresse en lien avec le repli des branches « fabrication de produits en caoutchouc ou en matières plastiques » (-6,8%), et « raffinage pétrolier, cokéfaction, industries nucléaires » (-22,0%). En revanche, la branche « fabrications de produits chimiques » augmente de 14,4%. Les industries « textiles et cuir » se replient de 6,7%, en lien avec la baisse d'activités au niveau des branches « fabrication de textiles » (-7,7%), « travail du cuir ; fabrication d'articles de voyage ; fabrication de chaussures » (-6,8%) tandis que la branche « fabrication d'articles d'habillement ; préparation et teinture des fourrures » augmente (+6,2%).

L'activité des « industries du papier, carton et édition, imprimerie » se contracte de 2,4%, impactée par le recul de la branche « édition, imprimerie et reproduction d'enregistrements » (-10,4%), en dépit de la hausse de la branche « fabrication de papier, de carton et d'articles en papier ou en carton » (+5,3%). Les « industries métalliques » enregistrent un reflux de 23,1% imputable à la principale branche « fabrication d'ouvrages en métaux et travail des métaux » (-34,2%). Cette baisse est atténuée par la progression des activités de « métallurgie et fonderie » (+28,3%). L'activité des industries

extractives enregistre une baisse provenant des diminutions des branches « extraction de pétrole brut et de gaz naturel et activités annexes » (-18,9%) et des branches « autres activités extractives » (-1,0%). La branche « extraction de pétrole brut et de gaz naturel ; activités annexes » accuse un repli imputable principalement à l'extraction pétrolière. En effet, la production de pétrole brut se replie de 20,7%, pour se situer à 6 527,1 milliers de barils. Cette baisse intervient après un pic de production constaté durant l'année 2016 du fait des investissements effectués.

La contraction de la production provient des deux principaux blocs CI-40 et CI-26, qui affichent des replis respectivement de 15,5% et 40,6%. Ces deux blocs représentent plus de 90% de la production nationale. L'indicateur avancé du BTP 2, basé sur la consommation des matériaux de construction, à fin juin 2017, un retrait de 0,5% moins prononcé que les contractions de 8,7% et 1,5% enregistrées respectivement à fin mars et fin avril 2017. Le BTP est affecté par la baisse de la consommation des matériaux de construction en liaison avec l'achèvement de plusieurs projets publics d'envergure. En effet, des reflux sont enregistrés au niveau de la consommation de « bitume » (-36,2%), de « béton » (-20,7%) et de « sable » (-24,6%). Par contre, l'utilisation de matériaux de construction tels que les « tôles et bacs » (+13,2%), le « ciment » (+6,1%), les « câbles et fils électriques » (+37,8%) et le « gravier » (+5,9), augmente.

A fin mai 2017, la branche « électricité, gaz et eau » enregistre une progression de 4,5%, résultant de la hausse des activités de « production et distribution d'électricité » (+6,0%) et de « captage, traitement et distribution d'eau » (+0,7%). En effet, la production nette d'électricité croît de 3,9% à fin juin 2017 pour ressortir 5 097 Gwh, en lien avec la hausse à la fois de l'électricité de source thermique (+2,4%) et de source hydraulique (+14,4%). En effet, l'énergie de source thermique tire profit de la pleine capacité de production des différentes centrales thermiques telles que AZITO ENERGIE (+7,0%), AGGREKO (+0,8%) et Vridiil (+18,1%). En revanche, la production de la centrale thermique CIPREL baisse de 2,0%.

5.3.4. Analyse de l'évolution du secteur tertiaire

Le secteur tertiaire a enregistré une croissance de 10,4%, grâce au dynamisme de l'ensemble de ses sous-composantes notamment le transport (+9,3%) les télécommunications (+9,1%) et le commerce (+9,7%). Ce secteur a bénéficié de la vigueur du secteur secondaire, d'un meilleur approvisionnement des marchés, de la hausse de la demande de services de transport routier de marchandises, ainsi que de l'amélioration des revenus.

Au terme du premier semestre 2017, le secteur tertiaire affiche une évolution contrastée de ses composantes. En effet, l'Indice du Chiffre d'Affaires (ICA) du commerce de détail progresse de 7,5% en termes nominaux. Cette évolution est attribuable aux ventes des branches « produits de l'alimentation » (+20,2%), « produits pharmaceutiques et cosmétiques » (+5,8%). Toutefois, ces progressions sont amoindries par le reflux au niveau spécifiquement des ventes d'« articles d'équipement de la personne » (-13,7%), de « produits d'équipement du logement » (-3,6%), de « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées » (-2,6%) et de « produits divers » (-4,2%). L'augmentation des ventes de la branche des « produits de l'alimentation » est liée au bon approvisionnement des marchés grâce à l'amélioration des circuits de distribution. Cette embellie des ventes est observable au niveau de toutes les composantes.

Le chiffre d'affaires des « produits pharmaceutiques et cosmétiques » croit, en lien avec les sous-branches « produits pharmaceutiques et médicaux » (+5,8%) et « parfumerie et produits de beauté » (+5,8%). Ces évolutions sont attribuables à la hausse de la demande. A l'inverse, les autres branches enregistrent des replis de leur chiffre d'affaires. Ainsi, les ventes d'« articles d'équipement de la personne » baissent de 13,7%, en raison du retrait de la composante « textiles, habillement, articles chaussants et cuirs » (-13,8%) suite à la contraction de la demande. S'agissant des « produits de l'équipement du logement », ils voient leurs ventes se réduire de 3,6% en lien avec le recul du chiffre d'affaires de la composante « matériaux de construction, quincaillerie » (-7,8%) qui est affecté par le ralentissement du

BTP. Par contre, les ventes de la sous-branche « ameublement, équipements et produits ménagers » augmentent de 16,1%.

Quant au chiffre d'affaires de la branche « automobiles, motocycles et pièces détachées », il se replie de 2,6%, impacté par la diminution des commandes de véhicules par les ménages, l'administration publique et les institutions privées. La baisse se ressent au niveau des sous-branches « véhicules automobiles neufs » (-4,0%), « véhicules automobiles usagés » (-4,7%) et « motocycles neufs » (-4,7%) tandis que le chiffre d'affaires de la sous-branches « pièces et accessoires de véhicules automobiles et motocycles neufs » connaît une augmentation de 3,1%.

Au niveau du transport, le trafic aérien est toujours en pleine croissance en rapport avec la consolidation de l'activité économique nationale. Ainsi, il est enregistré un accroissement de 15,3% du nombre total de voyageurs commerciaux qui s'élève à 852 038 passagers. Ce dynamisme tire profit de : (i) tous les investissements réalisés au niveau de l'aéroport Félix Houphouët Boigny (FHB) d'Abidjan notamment la modernisation et l'extension de l'aérogare de fret, (ii) la réhabilitation des aéroports et aérodromes de l'intérieur et (iii) l'ouverture des vols domestiques. Cette embellie du secteur aérien se ressent au niveau du trafic de la zone CEDEAO (+22,6%) et dans le reste de l'Afrique (+6,0%). De même, la zone Europe affiche une hausse du trafic de 16,2% dont la France (+21,0%). Par ailleurs, le trafic intérieur (+11,1%) est également en augmentation grâce à la consolidation des activités d'Air Côte d'Ivoire avec l'augmentation de sa flotte. Le transport terrestre, mesuré par l'indicateur avancé qu'est la consommation des carburants gasoils et de super (+14,2%), est en progression, en lien notamment avec le dynamisme de l'activité économique.

Au niveau du transport maritime, il est enregistré une baisse des activités portuaires imputable à la fois au Port Autonome d'Abidjan (PAA) et au Port Autonome de San Pedro (PASP). Ainsi, le trafic global de marchandises recule de 4,4% par rapport à son niveau de l'année dernière. Concernant le Port Autonome d'Abidjan (PAA), l'activité continue de subir les effets de

l'engorgement de la zone portuaire lié aux travaux de réhabilitation de la voirie et à l'inadéquation entre sa capacité d'accueil limitée et le flux croissant des échanges. Ainsi, le trafic global de marchandises se contracte de 2,6%. Cette contreperformance est perceptible au niveau du trafic national et du transit qui se contractent respectivement de 0,9% et 4,7%.

De même, les activités du transbordement enregistrent une baisse de 19,4%. Dans la branche ferroviaire, l'activité subit une contraction de 13,3% du volume de marchandises transportées qui s'établit à 414 474,8 tonnes, en relation avec le ralentissement des échanges commerciaux entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso qui enregistrent une baisse globale de 12,5%. En effet, les exportations de marchandises de la Côte d'Ivoire vers le Burkina Faso baissent de 12,4%, tout comme les importations qui reculent de 12,7%. Par ailleurs, le ralentissement des activités du Port Autonome d'Abidjan peut expliquer la baisse du trafic ferroviaire. Aussi, ce mode de transport fait face à la concurrence du trafic routier avec l'amélioration des infrastructures routières.

Le secteur des télécommunications connaît un repli du chiffre d'affaires en lien avec la fusion de Côte d'Ivoire Telecom et Orange Côte d'Ivoire intervenue en fin décembre 2016. Cette fusion affecte spécifiquement la téléphonie fixe. Ainsi, sur la période sous revue, le nombre d'abonnement augmente de 21,5%, tandis que le chiffre d'affaires se replie de 2,4%. En outre, le secteur des télécommunications continue de profiter des investissements réalisés en 2016 ainsi que de ceux réalisés au cours de ce premier semestre de l'année 2017. Ainsi, la téléphonie mobile enregistre un chiffre d'affaires en hausse de 7,2%, tandis que le nombre d'abonnement s'accroît de 22,4%. Le chiffre d'affaires du mobile money s'est accru de 37,2% avec environ 7,9 millions d'abonnements. Quant à l'internet mobile, l'utilisation de la 3G et le déploiement progressif de la 4G ont permis d'atteindre 14,9 millions d'abonnement en hausse de 98,0% avec un chiffre d'affaires en progression de 65,1%. Par contre, au niveau de la téléphonie fixe, le chiffre d'affaires est

ressorti à 52,2 milliards en baisse de 46,4%, malgré le nombre d'abonnements qui connaît une hausse de 4,1%.

6. INITIATIVES DE COMPETITIVITE

Cette section étudie les initiatives régionales et nationales sur la compétitivité.

6.1. Initiatives régionales

Le Programme Indicatif Régional 2014-2020 de l'Union européenne pour l'Afrique de l'Ouest

Le Programme Indicatif Régional (PIR) vise à apporter un appui à la réalisation du marché commun et au rapprochement des politiques économiques, à renforcer la compétitivité de l'appareil de production et développer le réseau des infrastructures régionales. L'objectif spécifique 2 de ce programme concerne l'Appui à la compétitivité du secteur privé⁵.

Le secteur privé en Afrique de l'Ouest fait face à d'importantes difficultés, liées notamment à un climat des affaires défavorable. Au niveau régional, cela se traduit par une harmonisation et une application insuffisante des réglementations en matière de concurrence, d'investissement, de droits de propriétés intellectuelles appropriés, etc., même si des progrès ont été réalisés sur le plan de l'élaboration et l'application du droit des affaires par l'OHADA (Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique). Dans le cadre du 10ème Fonds Européen de Développement FED, le développement du secteur privé a représenté un point d'intérêt pour 10 des 16 pays d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO + Mauritanie), avec un engagement total de près de 110 milliards d'euros sur les programmes indicatifs nationaux et une enveloppe régionale de 20 millions d'euros.

Cet appui s'est concentré notamment sur le renforcement des institutions publiques et des organisations professionnelles, l'amélioration du cadre des affaires (par exemple la politique d'investissement de la CEDEAO), le

⁵ https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/pir_afrique_de_l_ouest_fed_11-2014_2020_fr_0.pdf

renforcement des infrastructures de qualité et le soutien aux PME. En ligne avec les principales orientations du « Programme pour le Changement » de l'UE et sa communication "Le renforcement du rôle du secteur privé pour assurer une croissance inclusive et durable dans les pays en voie de développement", les actions du PIR du 11^e FED soutiendront, en particulier le Programme de l'APE pour le Développement (PAPED), la stratégie d'appui au secteur privé en cours d'adoption par les instances statutaires de la CEDEAO (Regional Strategic Framework and Policy for Private Sector Development and Entreprise Promotion – RS-PSD), et la stratégie de développement industriel en cours d'élaboration pour opérationnaliser la politique industrielle. L'action du PIR devra se concentrer dans les domaines où elle peut apporter une réelle valeur ajoutée, notamment : l'harmonisation du cadre des affaires, les infrastructures régionales liées à la qualité et le soutien au développement des filières et pôles de croissance régionaux pour améliorer les échanges intra régionaux et la place des économies ouest-africaines dans les chaînes de valeurs mondiales. L'accent sera mis sur le soutien aux PME. Les activités financées par le PIR seront complémentaires des programmes définis dans le cadre de la nouvelle stratégie pour le soutien au secteur privé dans les États ACP, pour éviter les doublons et rechercher les synergies. A cet égard, la question de l'accès au financement des entreprises, frein important au développement du secteur privé, sera prise en compte au niveau intra-ACP à travers des opérations de mixage prêt/don.

Les appuis prévus pourront être articulés autour des composantes suivantes :

Composante 1 : Amélioration du climat des affaires

Elle concerne les points suivants :

- élaboration, harmonisation et application des règles liées à la concurrence, à la propriété intellectuelle, à l'investissement (et au code des marchés publics de l'UEMOA) ;

- appui à la réforme du secteur financier (pour approfondir le marché financier et améliorer l'accès aux services financiers) ; appui à l'intégration et l'interconnectivité des marchés financiers (Bourse régionale, système régional de paiement, etc.) ;
- appui aux réformes judiciaires.

Composante 2: Soutien et rationalisation des infrastructures / institutions de qualité à l'échelle régionale

Elle comprend les éléments suivants :

- soutien à la mise en place de laboratoires de référence à vocation régionale ;
- appui à l'harmonisation et l'application des normes/standards (SPS) dans les secteurs prioritaires orientés vers l'exportation ;
- promotion de la qualité et mise en place de label qualité CEDEAO.

Composante 3: Renforcement des services d'appui aux PME et au développement de filières régionales / pôles de croissance et aux PME

Il s'articule autour des points ci-dessous énumérés :

- renforcement de la politique industrielle régionale et des chaînes de valeurs prioritaires à dimension régionale (lien avec le PAPED), en particulier dans le domaine de l'agro-industrie (articulation avec le secteur de concentration n°3 du PIR) ;
- organisation et professionnalisation des services associés aux chaînes logistiques (déclarants en douanes, transporteurs, etc.) ;
- appui aux stratégies/infrastructures de production, d'exportation/importation et aux systèmes d'information (accès au marché) pour les petits et moyens opérateurs (procédures, informations commerciales, douanières, transport transfrontalier) ;
- renforcement de capacité et mise à niveau des entreprises, à travers notamment la promotion des services non financiers d'appui aux PME

régionales/exportatrices, la mise en place des centres de développement d'entreprises, etc.

Composante 4 : Appui au dialogue public-privé et à la mise en réseau des opérateurs

Elle comprend les actions suivantes :

- renforcement de capacité des organisations intermédiaires régionales (chambre de commerce régionale, associations professionnelles en faveur du développement des entreprises, organisations patronales, syndicats, etc.) et mise en place de réseaux d'intelligence en faveur du secteur privé ;
- développement du partenariat d'entreprises, appui aux forums des affaires et des investissements en faveur des entreprises d'Afrique de l'Ouest (par exemple le forum des affaires UE-Afrique de l'Ouest, participation au Forum des Affaires Africain et EU-Afrique).

Programme régional d'amélioration de l'environnement des investissements sur le climat de l'investissement régional

La Commission de la CEDEAO⁶ a lancé le programme régional d'amélioration de l'environnement des investissements sur le climat de l'investissement régional, financée par l'Union Européenne et mis en œuvre par le Groupe de la Banque Mondiale en qualité de partenaire technique, sur la période 2014-2018.

L'objectif est le renforcement de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest au profit du secteur privé, avec pour axe principal la suppression des obstacles à l'expansion régionale et à la fiscalisation des investissements transfrontaliers. Ce projet appuiera les organisations régionales et les pays ouest-africains pour stimuler la compétitivité du secteur privé et faciliter les

⁶ ECOWAS-IP-Brochure-French-FINAL-June2015.pdf

flux de commerce, les échanges et l'investissement comme fondement pour un développement régional durable.

Cadre régional pour un espace d'investissement ouvert comprenant :

- l'Article 3.2 (d) du Traité révisé de la CEDEAO de 1993 prévoit la mise en place d'un marché commun par la suppression des obstacles à la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux, et le droit de résidence et d'établissement.
- l'Acte additionnel au Traité de la CEDEAO portant adoption des règles communautaires sur l'Investissement et de leurs modalités d'application au sein de la CEDEAO (Articles 5, 6), prévoit le traitement national (TN) et le principe de la nation la plus favorisée (NPF) en matière d'investisseurs dans l'espace CEDEAO.
- l'Article 23 de l'Acte additionnel suggère que les États membres évitent la concurrence pour attirer des investissements à travers des incitations ou tout autre moyen faussant la concurrence régionale pour les investissements.
- d'autres dispositions concernent la libéralisation des paiements intra régionaux et le transfert de fonds, la suppression des restrictions liées à la nationalité, et la simplification de la réglementation des visas au sein de la région.

Les résultats attendus du projet incluront : (i) l'amélioration et la facilitation de l'accès des investisseurs régionaux aux marchés intérieurs ; (ii) des régimes d'incitation à l'investissement plus transparents et plus efficaces prenant en compte différents types d'investissements ; (iii) l'amélioration des réglementations sur les prix de transfert et les fonctions d'audit dans les pays sélectionnés dans la région ; (iv) la mise en place d'un mécanisme de collaboration entre les intervenants pour initier et suivre les processus de réforme, y compris l'utilisation de fiche d'évaluation relatives aux réformes ; (v) un dialogue public-privé pour permettre au secteur privé d'informer les décideurs et les spécialistes sur leurs besoins de réformes.

6.2. Initiatives nationales

PND 2016-2020

La vision du Plan National de Développement (PND) 2016-2020 s'énonce comme suit : « La Côte d'Ivoire, puissance industrielle, unie dans sa diversité culturelle, démocratique et ouverte sur l'extérieur ».

En effet, le PND 2016-2020 est une étape dans la réalisation de la vision de long terme exprimée dans l'étude prospective « Côte d'Ivoire 2040 » réalisée par le Secteur Privé.

Ledit programme prône la transformation structurelle de l'économie par l'accélération de l'industrialisation dans un environnement macro-économique stable et soutenable. Le PND 2016-2020 est adossé au secteur privé pour la mobilisation de 18.700 milliards CFA contre 11.300 milliards CFA de part gouvernementale.

L'Etat entend améliorer le classement de la Côte d'Ivoire de façon très significative en vue de la voir figurer parmi les 60 meilleures économies mondiales⁷. Pour ce faire, il engagera des actions dont : une réforme institutionnelle s'articulant autour de trois axes majeurs, notamment l'adoption et la signature du cadre institutionnel de l'environnement des affaires, la responsabilisation et l'harmonisation des actions, le développement d'un plan annuel, le renforcement des capacités des administrations impliquées au plus haut niveau et la mise en place d'un système d'évaluation du processus des acteurs au plus haut niveau. La transformation structurelle de l'économie s'appuiera sur un secteur privé et un environnement des affaires de classe mondiale. La réalisation de cette ambition se fera par la prise de mesures stratégiques. Ces mesures favoriseront l'émergence d'un secteur privé national moderne et globalement compétitif, ainsi que la consolidation d'un climat des affaires

⁷ http://www.gcpnd.gouv.ci/fichier/doc/TOME2_compressé.pdf

attractif positionnant la Côte d'Ivoire comme une des plateformes d'affaires de premier plan en Afrique Subsaharienne.

La vision de développement d'un secteur privé de classe mondiale pourra se construire autour de cinq (05) leviers clés, à savoir :

- l'implantation d'acteurs internationaux de référence dans les secteurs structurants de l'économie, tels que l'assemblage, les infrastructures, certains services financiers, les Tics, les produits de consommation, la grande distribution et l'agro-industrie ;
- le développement de champions nationaux dans les secteurs stratégiques de l'économie porteurs de croissance ;
- la densification et le changement d'échelle pour la modernisation des PME et des TPE nationales ;
- la formalisation du secteur informel ;
- la mise en œuvre d'un cadre novateur de régulation des secteurs stratégiques.

1- Projet d'Appui au Renforcement de la Compétitivité du Secteur Industriel (PARCSI)

Le Projet d'Appui au Renforcement de la Compétitivité du Secteur Industriel (PARCSI), a pour budget un montant de 8,226 milliards de F.CFA⁸ financé sur les ressources du Fonds Africain de Développement (FAD) avec une part d'environ 1,22 milliards de F.CFA du gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, au titre des fonds de contrepartie. C'est un projet d'appui institutionnel en soutien à la mise en œuvre du Programme national de restructuration et de mise à niveau (PNRMN) et de la Stratégie Nationale d'Exportation (SNE)⁹. Il vise à renforcer la compétitivité des entreprises ivoiriennes dans un contexte de libéralisation des échanges et à promouvoir la filière fruits et légumes qui font partie des filières prioritaires de la SNE, en

⁸ 2016_10_18_VP_Kapoor_Discours_cérémonie_lancement_PARCSI.pdf/Groupe de la Banque Africaine de Développement

⁹ <https://projectsportal.afdb.org/dataportal/VProject/show/P-CI-KF0-001?lang=fr>

raison de son fort potentiel de création de valeur ajoutée et d'emplois. Le projet a été approuvé et signé en 2015 et sa date d'achèvement est prévue en 2020.

Le PARCSI a pour objectif de stimuler la compétitivité industrielle en adaptant l'entrepreneuriat ivoirien à la libéralisation des marchés sous les accords de libre-échange, en particulier avec l'Union Européenne, et accroître leur contribution à la création de richesse et d'emplois. Le projet contribuera à promouvoir le développement du secteur industriel à travers l'appui, la mise à niveau (appui direct aux entreprises privées) et la transformation de la filière fruits et légumes. Il contribuera aussi au renforcement des capacités d'accompagnement du secteur industriel à travers l'appui à l'opérationnalisation de l'Agence pour le développement et la compétitivité des industries de Côte d'Ivoire (ADCI), la mise en place du Centre d'appui à la compétitivité et au développement industriel (CACDI Agroalimentaire) et le renforcement des capacités des structures chargées de la qualité et de la certification. Le PARCSI contribuera, à terme, à l'atteinte des résultats suivants : (i) un accroissement de l'investissement privé de 10,8% en 2014 à 15% en 2019 ; (ii) une augmentation du taux de transformation des fruits et légumes de 2% en 2014 à 10% en 2019 ; et (iii) un rehaussement de la contribution du secteur industriel à la croissance économique de 22% en 2014 à 40% en 2019.

2- Projet de Promotion de la Compétitivité de la chaîne de valeur de l'Anacarde (PPCA)

Le projet sera financé sur cinq ans (2018-2023)¹⁰ au moyen d'un financement de projets d'investissement (IPF) à hauteur de 236,11 millions de dollars US, dont un prêt de la BIRD du groupe de la Banque Mondiale à hauteur de 200 millions de dollars US et 36,11 millions de dollars US représentant la contribution des bénéficiaires. Le projet bénéficiera d'une contribution de l'Etat de Côte d'Ivoire. Le coût global du projet est de 262 Millions USD dont

¹⁰ <https://firca.ci/programmes-conventionnes/ppca/>

200 Millions USD sur financement BIRD, 36 Millions USD sur financement du secteur privé et 26 Millions USD sur financement de l'Etat de Côte d'Ivoire y compris le CCA. Le projet sera financé sur cinq ans (2018-2022).

Le projet se propose d'intervenir à tous les niveaux de la chaîne de valeur de la production aux exportations, en particulier celui de la transformation locale pour les marchés d'exportation. Cela suppose également d'accorder la priorité à l'augmentation des rendements des vergers, au renforcement des institutions sectorielles, à la poursuite de la réhabilitation des entrepôts et à l'expansion des capacités, ainsi qu'au développement des infrastructures pour la commercialisation (y compris les routes rurales) et à la préparation des industries de transformation de la noix de cajou à affronter les exigences du marché international.

L'Objectif de Développement du Projet (ODP) est donc d'accroître la productivité, la qualité et la valeur ajoutée de la noix de cajou, qui sont des actions qui profiteront aux petits exploitants et à l'industrie de transformation du cajou en Côte d'Ivoire.

Les indicateurs de succès du PPCA se déclinent autour des paramètres de compétitivité de la Filière Anacarde, à savoir :

- l'augmentation de la productivité de cajou dans la zone du projet (kg de NCB par hectare) ;
- l'amélioration de la qualité des Noix Cajou Brutes exportées et reçues par les transformateurs ;
- l'augmentation de la part des NCB transformées sur le marché intérieur (pourcentage) ;
- les producteurs ayant bénéficié des actifs ou des services agricoles (nombre), dont les femmes bénéficiaires (pourcentage).

3- Le programme des Champions Nationaux

Le programme des Champions Nationaux a effectivement démarré en 2017. Il a pour objectif de construire des entreprises ivoiriennes ayant à terme une

compétitivité de rang international et pouvant exporter le label made in Côte d'Ivoire.

Ce programme est un produit du cadre de concertation Etat/Secteur Privé en Côte d'Ivoire. Il est dans sa phase d'opérationnalisation au sein de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI).

Le programme des Champions Nationaux est piloté au sein de la CGECI par la Commission de Protection et de Promotion de l'Entreprise Nationale.

En outre, pour un suivi quotidien de la problématique, Compétitivité, la CGECI a mis en place en 2018 la Commission Environnement des Affaires et Compétitivité.

Elle a pour missions :

- i. d'identifier en relation avec les membres, toutes les problématiques freinant le développement des affaires en Côte d'Ivoire ;
- ii. de contribuer à l'amélioration de l'environnement des affaires dans le cadre du partenariat Etat/Secteur Public ;
- iii. d'évaluer les différents programmes de développement afin qu'ils mettent l'accent sur la productivité et la compétitivité des entreprises ;
- iv. de mettre en œuvre avec les pouvoirs publics une politique intégrée et cohérente de traitement de la fraude et de l'informel ;
- v. d'initier et promouvoir les réformes structurelles visant à améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises.

7. ENJEUX DE COMPETITIVITE

Cette section s'articule autour des enjeux majeurs de la compétitivité de l'économie ivoirienne.

7.1. Contraintes de la compétitivité

L'innovation est un facteur clé de la compétitivité

L'innovation est un élément important pour la survie de toute entreprise sur un marché. Cet élément devient fondamental pour compétir au niveau international et gagner des parts de marchés. Il ressort du tableau 10 que la

Cote d'Ivoire a beaucoup d'effort à faire en matière d'innovation. Le tableau 10 présente l'évolution de quelques indicateurs d'innovation en Côte d'Ivoire. Il s'agit notamment de l'Indice Global d'Innovation (GII), les sous Indices des Intrants d'Innovation¹¹ (IISI), de la Production d'Innovation¹² (IOSI) et de la Recherche et Développement (IR&D). Ils prennent des valeurs allant de 0 à 100 avec des niveaux plus élevés indiquant une meilleure situation de l'innovation.

L'innovation en Côte d'Ivoire est relativement faible. En effet, les indices de la Côte d'Ivoire sont inférieurs à la moyenne de l'indice (50). Les facteurs permettant des activités novatrices ont baissé passant de 43,43 à 28,6. Suivant la même progression que les inputs, les outputs de l'innovation sont passés de 35,71 à 11,32. En se focalisant sur la recherche et développement, facteur généralement perçu comme l'input de l'innovation, on constate que la Côte d'Ivoire n'a pas entrepris d'activités de recherche et développement depuis 2016.

Tableau 7 : Evolution de quelques indicateurs d'innovation en Côte d'Ivoire

	GII	IR&D	IOSI	IISI
2010	39,57		35,71	43,43
2011	24,08	18,4	24,77	23,4
2012	22,6	15,4	20,7	24,5
2013	23,42	0,5	19,86	26,97
2014	27,02	0,6	26,04	28,01
2015	27,16	0,4	25,74	28,57
2016	25,8	0	23,31	28,29
2017	23,96	0	19,53	28,39
2018	19,96	0	11,32	28,6

Source : CAPEC, à partir de données de la collaboration entre l'organisation de la propriété intellectuelle, Cornell University et l'INSEAD

¹¹ Composé de cinq piliers : les institutions, le capital humain et la recherche, les infrastructures, la sophistication du marché et la sophistication des affaires.

¹² Constitué de deux piliers : les connaissances et les technologies, et les réalisations créatives.

La stabilité politique et l'environnement des affaires constituent des primordiaux pour préserver les acquis de compétitivité.

La gouvernance en Côte d'Ivoire est analysée à travers les indicateurs WGI de la Banque Mondiale. Il s'agit notamment du contrôle de la corruption, de l'efficacité du gouvernement, de la stabilité politique, de l'absence de violence, de la qualité de la régulation et des règles de loi. Ces indicateurs ont une valeur comprise entre -2,5 (faible gouvernance) et +2,5 (forte gouvernance). Le tableau 8 indique globalement la faible gouvernance de la Côte d'Ivoire. Les valeurs prises par l'indicateur « règle de loi » révèlent que les agents économiques n'ont pas suffisamment confiance et respectent moins les règles relatives à l'exécution des contrats, aux droits de propriété, à la police et aux tribunaux. Un tel niveau de gouvernance constitue un frein à la compétitivité de la Côte d'Ivoire.

Tableau 8 : Evolution de quelques indicateurs de gouvernance

	Contrôle de la corruption	Efficacité du gouvernement	Stabilité politique et absence de violence	Qualité de la régulation	Règle de loi
2014	-0,42	-0,83	-1,04	-0,59	-0,59
2015	-0,43	-0,69	-0,83	-0,50	-0,63
2016	-0,53	-0,67	-0,91	-0,36	-0,64
2017	-0,53	-0,76	-1,09	-0,36	-0,63
2018	-0,50	-0,57	-0,93	-0,19	-0,58

Source : CAPEC à partir des données WGI (Banque Mondiale)

Une faible demande intérieure limite la compétitivité des industries locales.

L'évolution croissante de la pauvreté est un autre facteur qui influence la compétitivité des entreprises. Entre 1985 et 2011, le taux de pauvreté est passé de 10% à 51% selon la Banque Mondiale¹³. L'ENV (2015) indique que 46,3 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. Le taux de pauvreté réduit la demande des ménages. En effet, les faibles revenus des ménages

¹³ <https://www.banquemondiale.org/fr/country/cotedivoire/overview>

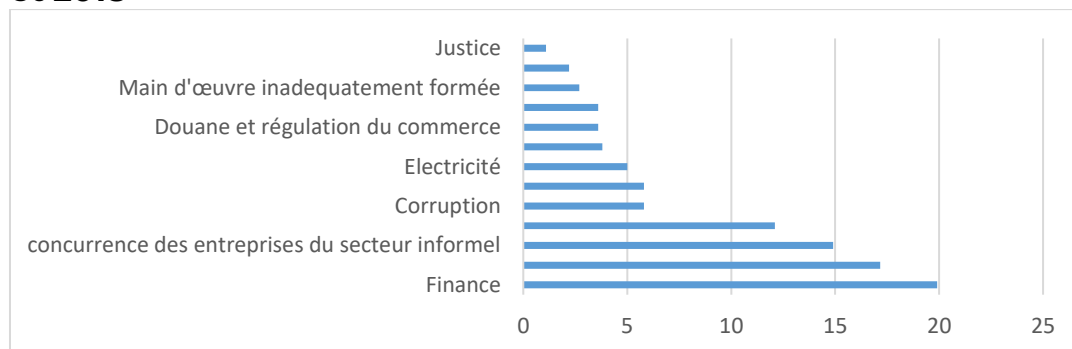
réduisent leur demande et *in fine* ne permettent pas le développement d'économies d'échelle interne.

La dette intérieure porte préjudice à la trésorerie des entreprises

Par le biais des marchés publics, l'Etat ivoirien est un gros client des entreprises. Cependant, l'augmentation des encours de la dette intérieure porte préjudice à la trésorerie des entreprises privées. Les bulletins statistiques de la dette publique de 2015 et 2016 révèlent que la dette intérieure est passée de 2 112,93 milliards de FCFA en 2011 à 4 049,1 milliards de FCFA en 2016, soit une hausse de 91,6% en 5 ans.

Autres contraintes liées à la compétitivité. Une enquête conduite par la Banque Mondiale sur 381 entreprises en Côte d'Ivoire (manufacturières, de commerce et services), indique que les majeures contraintes à l'activité des entreprises sont : **le faible accès au financement, la concurrence accrue du secteur informel, la parafiscalité et le coût élevé de l'électricité qui pèsent sur les coûts de production.**

Graphique 38 : Contraintes à la compétitivité des entreprises entre 2017 et 2018



Source : CAPEC, à partir des données du RPED, 2016

Le Changement climatique affecte la production des intrants agricoles

La Côte d'Ivoire est le 145^{ème} sur 181 pays le plus vulnérable aux changements climatiques au monde (ND-GAIN Country Index¹⁴). Selon le rapport de la

¹⁴ Résume la vulnérabilité d'un pays au changement climatique et à d'autres problèmes mondiaux, ainsi que sa volonté d'améliorer la résilience.

Banque Mondiale¹⁵, cette forte vulnérabilité de la Côte d'Ivoire s'explique en partie par l'ampleur du changement climatique, mais aussi par le manque de préparation du pays. Les prévisions indiquent que le changement climatique en 2050 se manifestera par une hausse de la température de 2°C. Une variation des précipitations de -9% (Avril-Mai) à +9% (Octobre), une élévation du niveau de la mer de 30 cm. En 2100, on assistera à une élévation du niveau de la mer allant de 80 cm à 1,20 m. Ces changements climatiques auront comme conséquences des inondations mortelles, la destruction d'infrastructures, la recrudescence des maladies tropicales. Ce même rapport révèle que ces changements auront également un impact sur les cultures clés en 2050, notamment sur le maïs (Pertes supérieures à 25 % dans les régions du nord-ouest), la noix de cajou (pertes équivalentes à 40% dans le nord-ouest), les patates douce et ignames (pertes autour de 3 millions de tonnes) et sur le cacao (les terres cacaotières deviendront de moins en moins fertile). Aussi, on note une réduction de la capture des poissons de près de 50% le long de la côte ivoirienne.

Quelques études récentes sur les contraintes de compétitivité en Côte d'Ivoire

La Cellule d'Analyse de Politique Economique du CIRES (CAPEC) a réalisé deux études portant sur la compétitivité de l'industrie sucrière et la compétitivité de l'aviculture ivoirienne. Il ressort de ces études que les industries opérant dans les deux secteurs produisent à des coûts élevés et ces coûts sont de loin supérieurs à celui du marché mondial. Les contraintes similaires identifiées sont : les coûts des matières premières sont élevés, la taxe élevée sur les équipements importés, l'indisponibilité de matières premières, l'absence de financement, le coût élevé de l'énergie et le transport, la faible capacité de recherche et innovation, les faibles compétences, etc. (voir encadré 1 et 2).

¹⁵ Pour que demain ne meure jamais : la Côte d'Ivoire face au changement climatique

Encadré 1 : Contraintes de compétitivité dans la filière sucrière

Filière sucrière

La production de sucre est assurée par les sociétés SUCAF-CI (complexes de Ferké I et II) et SUCRIVOIRE (complexes de Borotou Koro et Zuénoula), toutes deux issues de la privatisation de l'ex-SODESUCRE. La capacité de production combinée des deux sociétés est de 223 000 tonnes de sucre par an, dont 110 000 tonnes de sucre par an pour SUCAF-CI et 113 000 tonnes pour SUCRIVOIRE. La superficie totale exploitée est d'environ 30 000 ha de plantation de canne à sucre.

La production sucrière combinée de ces deux sociétés est passée de 171 079 tonnes en 2012-2013 à 197 270 tonnes en 2017-2018, pour un marché estimé en moyenne à 240 000 tonnes par an (243 676 tonnes en 2018). Des importations sont réalisées selon les années pour couvrir les besoins du marché. Ce marché comprend les ménages (environ 75% du marché en 2018) et les entreprises industrielles utilisant le sucre comme intrant, dont les besoins ont doublé entre 2012 et 2018, passant de 12% en 2012 à 25% en 2018.

Les activités générées par ces complexes contribuent fortement à la lutte contre la pauvreté et l'exode rural. La filière représente environ 13 000 emplois directs et indirects, et a généré en moyenne plus de 100 milliards de FCFA de chiffre d'affaires au cours de ces 5 dernières années. Plus de 60 000 habitants vivent autour des complexes, bénéficiant de la fourniture gratuite d'eau potable et d'électricité, d'infrastructures socio-économiques (centres de santé, écoles, etc.), etc.

Coût de production du sucre

Le coût intérieur moyen du sucre ivoirien est de 419 755 FCFA/tonne. En comparaison avec un ensemble de pays, le coût intérieur du sucre ivoirien pour l'année 2018 est au-delà du coût le plus élevé enregistré à l'île Maurice (US\$ 582/tonne, soit 325 920 FCFA/tonne). De même, le coût moyen du sucre pour l'ensemble des pays de comparaison pour cette étude est de US\$ 366/ tonne (204 940 FCFA).

Facteurs de faible compétitivité

Les facteurs qui expliquent la faible compétitivité du secteur sucrier ivoirien. Ce sont notamment :

- le faible niveau de mécanisation ;
- le vieillissement du matériel de production causant de longs arrêts ;
- la taxe élevée sur les importations du matériel de production ;
- les variabilités climatiques (la pluviométrie) qui affectent la production de canne à sucre ;
- la baisse de la teneur en sucre des cannes du fait des variations climatiques ;
- l'insuffisance du financement de la recherche variétale ;
- le coût élevé des intrants et matériels agricoles ;
- le coût élevé du transport ;
- les revendications intempestives de terre, refus de cession des terres et remises-en cause du bail par les communautés autochtones ;
- le vieillissement des terres ;
- la croissance démographique renforçant les pressions sociales.

Source : Etude de la Compétitivité du sucre ivoirien, CAPEC

Encadré 2 : Contraintes de compétitivité de l'aviculture ivoirienne

Secteur avicole

Le secteur avicole a connu un ralentissement entre les années 1998 et 2006 dû à la crise militaro-politique. La production a baissé de 7% en 2001 et de 49% en 2004 par rapport à 2001. Pour faire face à la baisse de la production, des dispositions douanières et fiscales ont dû être prises pour favoriser l'importation massive de viandes et de découpes de volailles congelées en provenance des pays industrialisés entraînant de facto, une réduction de la production nationale.

Pour permettre le développement de la production locale, tout en maintenant l'approvisionnement du marché, structurellement déficitaire, l'Etat a rehaussé, en 2005, le montant du prélèvement compensatoire à 1000 F CFA/kg sur tous les produits avicoles importés hors zone CEDEAO. La mesure, prévue pour une durée de cinq ans, visait à contribuer de façon directe au financement du secteur de l'aviculture en reversant 50% des recettes dans un fonds d'aide à la production avicole nationale et à garantir une part conséquente du marché national aux produits locaux.

En plus du relèvement du montant du prélèvement compensatoire, l'Etat a développé d'autres mécanismes d'accompagnements (EGA 2009 et le PSRA) dont l'objectif visé est de faire passer le niveau de consommation de poulet de la filière moderne de 0,84 kg/hab/an en 2008 à 2kg/hab/an en 2020 et améliorer la consommation d'œufs de 33 œufs/hab/an en 2008 à 56 œufs/hab/an en 2020.

Le dispositif du prélèvement compensatoire a permis d'atteindre des résultats importants. La production et la consommation ont significativement augmenté et la filière se dynamise avec l'entrée de nombreux acteurs. Ce dispositif prenant fin en décembre 2019, la filière avicole ivoirienne nécessite une nouvelle stratégie de développement consensuelle.

Pour la mise en œuvre d'un nouvel environnement, la réalisation d'un état des lieux des indicateurs de compétitivité du secteur avicole s'est avérée indispensable. C'est dans cette optique que le Programme d'Appui à la Production Avicole Nationale (PAPAN) en collaboration avec l'Interprofession Avicole Ivoirienne (IPRAVI) a commandité une étude pour évaluer le niveau de compétitivité du secteur avicole par rapport à des pays producteurs et d'identifier les facteurs pouvant l'améliorer.

Coût de production du kg de poulet vif

Le coût de production d'un kg de poulet vif de chair est de 1250 FCFA. Ce coût reste largement supérieur à celui du Brésil (0,632 Euro, soit 414 FCFA) ; des Etats-Unis (0,646 Euro, soit 423 FCFA) ; de la Russie (0,751 Euro, soit 492 FCFA) et dans l'UE-28 (0,826 Euro, soit 541 FCFA) et au Maroc (11,5 Dhs / kg, soit 708 FCFA).

Facteurs de faible compétitivité :

- coût de production élevé, en particulier les aliments ;
- taxe élevée sur l'aliment destiné à l'élevage (les concentrés);
- disponibilité irrégulière du maïs produit localement et pas toujours de bonne qualité ;
- coût élevé de l'énergie ;
- faible niveau de transformation des produits avicoles ;

- taxes élevées sur les équipements importés ;
- fiscalité inadaptée à la filière ;
- faible niveau de consommation dû au pouvoir d'achat des populations ;
- faible existence d'infrastructures d'abattage modernes ;
- faible maîtrise des techniques de production par les petits aviculteurs ;
- niveau d'analphabétisme élevé des éleveurs ;
- faible accès au financement des producteurs individuels car l'aviculture est considérée par les banques comme une activité à risque ;
- inefficacité des mesures d'application du prélèvement compensatoire ;
- faible application des mesures sanitaires en raison d'une variabilité des types d'élevage (traditionnel, semi-moderne et moderne) ;
- absence de normes de biosécurité dans la filière.

Source : Etude de la Compétitivité du sucre ivoirien, CAPEC

7.2. Mécanisme de suivi-évaluation de la compétitivité

Cette section montre un tableau de bord d'indicateurs de compétitivité. Il permettra de :

- analyser les évolutions des positions compétitives de l'économie ivoirienne et des entreprises au plan national et international ;
- assurer le suivi et d'évaluer l'impact des mesures gouvernementales portant sur la compétitivité des entreprises ;
- assurer la diffusion de l'information sur les indicateurs de compétitivité des entreprises.

Ces indicateurs sont rangés en (05) cinq catégories: (i)les indicateurs macroéconomiques favorables à la compétitivité, (ii)les indicateurs globaux de compétitivité, (iii) les indicateurs de compétitivité structurelle, (iv)les indicateurs de production et (v)les indicateurs de compétitivité sectorielle.

	TYPE D'INDICATEURS	VARIABLES
1.	Indicateurs macroéconomiques	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de croissance économique - L'inflation - Le taux d'imposition - Le climat des affaires
2.	Indicateurs globaux	<ul style="list-style-type: none"> - Indice de compétitivité du Forum Economique Mondiale - Indicateur Global de Compétitivité Durable de l'Observatoire de la Compétitivité Durable (OCD) de la FERDI - Les parts de marché à l'exportation de biens et services - Diversification des exportations - Les exportations de produits manufacturés dans le total des exportations - Le contenu technologique dans les exportations de produits manufacturés
3.	Indicateurs de compétitivité structurelle	<ul style="list-style-type: none"> - Les investissements publics en capital fixe (en % du PIB) - Les Investissements Directs Etrangers - Le capital humain (taux de scolarisation et dépenses publiques dans les enseignements en % du PIB) - Les dépenses en Recherches et Développement du secteur public et privé en % du PIB
4.	Indicateurs de compétitivité de production	<ul style="list-style-type: none"> - Coût moyen de la main d'œuvre - Coût de l'énergie (électricité, carburant) - Coût moyen du transport - Coût d'accès à internet - Coût du m² de la terre - Fiscalité des entreprises
5.	Indicateurs de compétitivité sectorielle	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution du chiffre d'affaires par secteur et sous-secteur - Evolution des emplois par secteur et sous-secteurs - Valeur ajoutée par secteur et sous-secteurs - Exportations et importations des entreprises - Nombre moyen de jours nécessaires au dédouanement des exportations et des importations

8. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La Côte d'Ivoire a réalisé de nombreux progrès pour maintenir son taux de croissance à des niveaux plus élevés, faisant d'elle l'une des économies les plus dynamiques du monde. Toutefois, cette performance ne se traduit pas encore suffisamment sur le plan de l'inclusion sociale et de réduction de la pauvreté. Malgré une agriculture diversifiée, ses parts de marché au niveau mondial demeurent très faibles, causées par un certain nombre de contraintes tels que les produits agricoles peu transformés et des exportations également peu diversifiées.

Étant donné que ce sont les entreprises qui sont à l'origine de la transformation des biens et services et de la création de richesse, il est impératif de mettre en place des politiques favorables à leur compétitivité afin d'accroître l'exportation de produits à très forte valeur ajoutée et d'intégrer des chaînes de valeurs au niveau mondial.

Pour ce faire de nombreux défis restent à relever.

Il est primordial de continuer d'assurer un cadre macroéconomique solide et durable pour attirer les investissements dans les secteurs porteurs de l'économie.

Compte tenu du fait que les coûts de l'énergie et la faible productivité de la main d'œuvre demeurent des contraintes majeures pour les entreprises, la Côte d'Ivoire doit continuer les efforts d'investissements dans l'augmentation des capacités de production de l'électricité et de promotion des énergies renouvelables.

En ce qui concerne la main-d'œuvre, le pays doit développer des compétences susceptibles de contribuer au développement de son secteur industriel.

En conséquence, l'investissement dans la recherche et développement reste un objectif majeur à réaliser.

La faible capacité d'exportation des entreprises réside dans le faible accompagnement des acteurs et la faible capacité d'innovation.

Pour cela, l'Etat devra accompagner les entreprises à accroître leurs exportations.

Des actions peuvent être menées à cet effet :

- (i) la réalisation d'études et d'analyses régulières sur les filières et les marchés prioritaires ;
- (ii) un appui financier spécifique aux exportateurs pour la promotion de leurs produits ;
- (iii) la mise en place de programmes de formations spécialisées ;
- (iv) la mise en œuvre de programmes de promotion à l'exportation pour chaque marché.

Dans le domaine des technologies, il est vrai que la Côte d'Ivoire, en dépit de certaines avancées réalisées dans ce domaine, n'a pas encore atteint les niveaux de certains pays émergents. Des efforts importants ont été toutefois déployés par les pouvoirs publics à même de permettre au secteur des TIC de jouer un rôle de levier de la compétitivité et de l'attractivité des investissements. L'Etat devra continuer à mener les réformes capables d'asseoir les bases d'un secteur des TIC développés et répondant aux attentes des investisseurs locaux et internationaux.

REFERENCES

Amsden, A.H. (1989), « Asia's Next Giant : South Korea and Late Industrialization », Oxford University Press, New York and Oxford.

Banque mondiale (2017), « Rapport sur la situation économique en Côte d'Ivoire : « Et si l'Emergence était une femme » », volume 5, juillet 2017.

Banque Mondiale (2018), « Rapport sur la situation économique en Côte d'Ivoire, Aux portes du Paradis », volume 6, janvier 2018.

Banque mondiale (2019), « Global Economic Prospects », Juin 2019.

Banque Mondiale (2019), « Situation Economique en Côte d'Ivoire : Au pays du cacao, comment transformer la Côte d'Ivoire », Juillet 2019 /Neuvième édition.

Bartlett, C.A. et Ghoshal, S. (1989), « Managing Across Borders : The Transnational Solution », Harvard Business School Press, Boston.

Borras, M. (1988), « Competing for Control : America's Stake in Microelectronics », Ballinger Publishing Company: Cambridge, Mass.

Brander, J. et Spencer, B. (1985), « Export subsidies and international market share rivalry », Journal of International Economics, Vol.18, pp.83-100.

CAE (2003), « Compétitivité », Michèle Debonneuil et Lionel Fontagné, La Documentation Française

CAPEC (2010), « L'industrie en Côte d'Ivoire : de l'indépendance à nos jours ».

CAPEC (2018), « Etude de la compétitivité du sucre ivoirien ».

CAPEC (2019), « Etude de la Compétitivité de l'Aviculture Ivoirienne ».

Collis, K. et Borgia, G. (1993), « The Costs of Male Display and Delayed Plumage Maturation in the Satin Bowerbird (*Ptilonorhynchus violaceus*) », Ethology, Vol.94, pp.59-71.

Debonneuil, M. et Fontagné, L. (2003), « Compétitivité », Rapport Réalisé en PAO au Conseil d'Analyse Économique.

Fruin, W., M., (1992), « The Japanese Enterprise System : Competitive Strategies and Cooperative Strategies », Oxford : Clarendon Press, 137 pp.

FMI (2016), « Côte d'Ivoire : Documents de Développement Économique - Plan National de Développement, 2016-20 », Rapport du FMI no 16/388.

Guillaume Gaulier, « compétitivité, obsession dangereuse ou nécessaire ? », conférence-débat du CEPII, septembre 2012.

Hatzichronoglou, T. (1996), « Globalisation and Competitiveness: Relevant Indicators», OECD Science, Technology and Industry Working Papers, 1996/05, OECD.

<http://www.imf.org/external/French/pubs/ft/survey/so/2013/CAR080513BF.htm>.

<http://www.oecd.org/fr/presse/la-france-doit-faire-davantage-pour-stimuler-sa-competitivite-et-creer-des-emplois.htm>.

Hamel, G. et Prahalad, C.K. (1989), « To Revitalize Corporate Performane, we need a whole new model of strategy », Havard Business Review.

Howell, E.E., Foster, P.G. et Foster, L.M., (1988), « Construction of a dihydrofolate reductase-deficient mutant of Escherichia coli by gene replacement », Journal of Bacteriol. 170 : pp.3040-3045.

OCDE (2017), « Suivi de la mise en œuvre des réformes vers l'émergence de la Côte d'Ivoire », Rapport d'avancement n°2.

Krugman, P. R. (1986), « Introduction : New thinking about trade policy », In P. R. Krugman (Ed.), Strategic Trade Policy and the new international economics (p. 12). Massachusetts : The Massachusetts Institute of Technology Press.

Krugman, P. R. (1987), « Is free Trade Passe ? », Journal of Economic Perspectives, Vol.1, No.2, pp.131-144.

Lall, S. (1992), « Technological capabilities and industrialization », World Development, Vol.20, pp.165-186.

Lawrence, B.M. (1984), « The botanical and chemical aspects of Oregano », Perfume and Flavor, 9, pp.41-52.

Papadakis, M. (1994), « Did (or does) the United States have a competitiveness crisis », Journal of policy Analysis and Management, Vol.13, pp.1-20.

Prahalad, C.K. et Doz, Y.L. (1987), « The Multinational Mission : Balancing Local Demands and Global Vision », Free Press, New York ; Collier Macmillan, London.

Prahalad, C.K. et Hamel, G. (1993), « Stretch and Leverage. Harvard Business Review », 71, pp.75-84.

Prahalad, C.K. and Hamel, G. (1994), « Competing for the Future », Harvard Business School Press, Cambridge.

Reich, R., et Mankin, E. D. (1986), « Joint-ventures with Japan give away our future ». Harvard Business Review, 86, 2 : pp.78-86.

Rukstad, M.G. (1993), « Macroeconomics Decision Making In the World Economy ». Paperback published in 1992.

Shapiro, J. P. (1993), « No Pity : People with Disabilities Forging a New Civil Rights Movement », Times Books 372 pages.

Tefertiller, K.R. et Ward, R.W. (1995), « Revealed comparative production advantage : Implications for competitiveness in Florida's vegetable industry », *Agribusiness, an international journal*, Vol.11, pp.105-115.

World Bank (2015), « Situation économique en Côte d'Ivoire », Deuxième édition n°102021 v2.

World Bank (2018), « Pour que demain ne meure jamais : la Côte d'Ivoire face au changement climatique (French) », Washington, D.C. : World Bank Group.

Yoffie, D.B. (1997), « (ed.) Competing in the age of digital convergence », 1997, Harvard Business Press.